

Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Regard sur notre patrimoine

LES PAYSAGES DE BELLECHASSE

volume trente numéro deux 7 \$

Conseil d'administration

PRÉSIDENT **michel tardif**

418.882.8160 micheltartif@rocketmail.com

VICE-PRÉSIDENT **pierre prévost**

418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

SECRÉTAIRE **lucie fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

TRÉSORIER **andré bouchard**

418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATRICE **sylvianne breton**

418.271.0866 sylvianne7@hotmail.com

ADMINISTRATEUR **pierre lefebvre**

418.903.1899 pilefebvre@videotron.ca

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF **marie-josée deschênes**

ÉQUIPE ÉDITORIALE **pierre prévost,
marie-josée deschênes, rené minot**

RÉVISEUR **rené minot**

COMPOSITION **nicolas godbout**

Illustrations de couverture

Photographie aérienne de La Durantaye. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018); L'étang du Curé, où se reflète le clocher de l'église de Saint-Philémon. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2017)

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **8, avenue Commerciale,
Saint-Charles (Québec) G0R 2T0**

COURRIEL **shb@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006** ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Bien que située à proximité de la grande région métropolitaine de Québec, Bellechasse est une région rurale s'étendant depuis le littoral du fleuve Saint-Laurent, au nord, jusqu'au Piedmont appalachien, au sud, en traversant la vallée du Saint-Laurent. Le développement de ce territoire, occupé principalement par des terres agricoles et des forêts, devrait être contrôlé par des lois distinctes de celles dictant le développement des territoires urbains. Le dézonage agricole, la construction de parcs industriels, d'ensembles résidentiels ou de commerces — souvent dans des terres agricoles — tout comme la préservation du patrimoine bâti sont des enjeux du développement d'un territoire rural. Mais quel est le lien entre le développement du territoire et le paysage, me direz-vous? Le premier génère le deuxième, et ce, depuis que l'Homme construit des civilisations. Mais qu'est-ce qu'un paysage? Et à quoi ressemblent ceux de Bellechasse? Ensemble, allons les découvrir...

Marie-Josée Deschênes

Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Nouvelles du milieu	5
Dossier Panorama	7
1. La plaine de Bellechasse	8
2. Un proche témoin de nos origines	10
3. Patrimoine et paysage dans Bellechasse	17
4. Attention! Haute tension!	22
5. Quand le paysage nous raconte	29
6. La mise en valeurs des paysages	32
7. La gestion des paysages	34
8. Mes paysages de Bellechasse	36
Chronique Le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier	38
Chronique Couillard de Beaumont	40
Bilan annuel Rapports	43

MOT DE LA RÉDACTRICE



Le dossier du présent numéro porte sur les paysages de Bellechasse. Il donne la parole à des auteurs qui ont une réflexion sur les paysages. Chaque territoire porte en lui son histoire. Les activités économiques, sociales et culturelles qui y ont été développées et qui y sont encore développées aujourd'hui laissent des traces.

Pierre Lahoud fait découvrir Bellechasse depuis le ciel. Inédit, ce point de vue dévoile que Bellechasse se divise en deux territoires presque coupés au couteau : la plaine agricole et le piémont appalachien forestier. Ses villages disséminés dans ce pays de géants y semblent bien modestes. À une échelle plus fine, Paul St-Arnaud présente l'histoire du village de Saint-Michel où son presbytère patrimonial mérite notre attention. Gaston Cadrin sillonne les rangs de Bellechasse et s'interroge sur le sort réservé aux maisons ancestrales et aux bâtiments agricoles. Les paysages de Bellechasse ne sont toutefois pas seulement caractérisés par les champs, les maisons ancestrales, les bâtiments agricoles et les églises de village ; la grande plaine du Saint-Laurent est traversée de part en part par les hautes lignes hydroélectriques dont Pierre Prévost dévoile les secrets.

Surviennent ensuite des méthodes, des projets, des réflexions permettant de mieux comprendre les paysages. Marie-Hélène Verdier présente ce que signifie caractériser un territoire en dévoilant l'analyse actuellement en cours sur l'évolution du village de Saint-Léon-de-Standon. Françoise Roy présente l'un des plus visionnaires projets au Québec en matière de préservation et de mise en valeur des paysages afin que nous puissions nous inspirer. Je poursuis la réflexion en discutant des défis entourant la gestion des paysages de Bellechasse. Pour conclure, René Minot évoque avec poésie ce que signifient pour lui les paysages de sa région d'adoption.

Suivent les trois chroniques dont la première, signée de la présidente du Domaine Pointe-Saint-Vallier, nous invite à découvrir son domaine. La deuxième chronique, rédigée sous la plume de Paule Juliette de Beaumont, présente les titres de noblesse de Charles Couillard. Enfin, le rapport du président de la Société historique de Bellechasse, présenté à l'Assemblée générale annuelle du 29 avril 2018, résume les faits saillants de la dernière année.

Marie-Josée Deschênes

MOT DU PRÉSIDENT



Eh bien, l'été est enfin parmi nous! Il est venu, le temps de faire le tour de notre patrimoine bâti afin de réparer et rafraîchir nos belles d'autrefois. Depuis la dernière parution de notre revue, la Société historique de Bellechasse a tenu son assemblée générale annuelle, à laquelle plus de 35 membres ont participé. Les membres ont élu leur nouveau conseil d'administration, composé pour 2018-2019 de Lucie Fillion, Pierre Prévost, Pierre Lefebvre, André Bouchard, Nicolas Godbout et moi. Je tiens, au nom de tous les membres du conseil d'administration, à remercier nos membres sortants, madame Marie-Josée Deschênes et messieurs Mario-Georges Fournier et Robert Tessier. Un immense merci également aux membres qui persévèrent et font bénéficier la Société historique de leurs propres compétences.

Quelques jours après notre AGA, je recevais un courriel de Sylvianne Breton, de Beaumont, qui se souhaitait se joindre à l'équipe du CA. C'est lors de la première rencontre du CA, que madame Breton a été nommée au conseil d'administration de la SHB et que les membres ont élu leur exécutif. Lucie Fillion a été élue au poste de secrétaire, André Bouchard au poste de trésorier, Pierre Prévost au poste de vice-président et les membres du CA m'ont accordé leur confiance pour le poste de président pour une quatrième année.

Le 5 mai, Robert Tessier est devenu le récipiendaire du prix Renaud-Brochu 2018 de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie pour son exceptionnel engagement et sa précieuse contribution à titre de bénévole de la Société historique de Bellechasse, comme auteur du volume sur les écoles de rang.

Le 19 mai, à Saint-Lazare, se déroulait le lancement du tome II du volume de Réjean Bilodeau sur l'histoire de l'acériculture et des sucriers de Bellechasse. Bravo à notre ami Réjean, qui a réussi à vendre, en prévente, 900 des 1 000 exemplaires produits. Cher Réjean, je tiens à te souligner que tous les membres de la SHB pensent à toi et t'appuient dans le combat que tu livres actuellement contre le cancer.

Le 20 mai, le volume sur les écoles de rang, produit par la SHB, sous la plume de Robert Tessier, recevait le 1^{er} prix Léonidas-Bélanger dans le cadre du banquet de clôture de la Fédération histoire Québec, à Victoriaville. Ce prix s'accompagnait d'une bourse de 1 000 \$.

Pour un deuxième été, les étudiants en archivistique sillonneront Bellechasse afin de découvrir et inventorier les archives privées. Si vous avez ou si vous connaissez des documents qu'il serait intéressant d'archiver, merci de nous contacter.

Je tiens à vous souhaiter un magnifique été et suivez-nous sur notre page Facebook et sur notre site Internet.

Michel Tardif

NOUVELLES DU MILIEU

GALA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE BELLECHASSE. — Le 17 avril 2018 avait lieu le Gala reconnaissance des bénévoles de Bellechasse 2018 au Centre socioculturel de Saint-Gervais. C'est avec beaucoup de fierté que la Société historique de Bellechasse a proposé la candidature de son président, Michel Tardif, qui a reçu un Certificat reconnaissance dans la catégorie Sport, Loisirs, Culture. Ce prix souligne sa participation bénévole qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie de sa communauté. Félicitations, Michel!

Photographie : Pierre Prévost, 2018.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION PRÉVOST PAR LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE SAINTE-CLAIRE. — Bien que l'exposition ait été montée depuis quelques années, le conseil d'administration de la Société du patrimoine de Sainte-Claire a officialisé, le 17 mai 2018, l'exposition sur l'histoire de la compagnie Prévost fondée par Eugène Prévost, le père du président de la Société, René Prévost. Cet événement marquait aussi la fin de la restauration de la maison Prévost qui a retrouvé sa galerie et son clin de bois qui lui redonnent ainsi le charme qu'elle avait lorsqu'Eugène Prévost y habitait avec sa famille.

Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018.

53^e CONGRÈS ANNUEL DE FÉDÉRATION HISTOIRE QUÉBEC. — Une délégation de la Société historique de Bellechasse a été présente au congrès annuel de la Fédération histoire Québec qui avait lieu les 19 et 20 mai derniers à Victoriaville. Les participants pouvaient acheter les livres et la revue de la Société, en particulier l'ouvrage *L'époque des écoles de rang*, qui a été la coqueluche de l'événement en remportant le prix Léonidas-Bélanger.

CONCERT-BÉNÉFICE POUR L'APHB ET ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CHŒUR DE BELLECHASSE. — Le concert

du Chœur de Bellechasse au bénéfice de l'Association des personnes handicapées de Bellechasse a eu lieu le 2 juin dernier dans l'église de Honfleur. Ce fut un grand succès, au plaisir de tous les participants et des organisateurs. Le 6 juin, le Chœur de Bellechasse tenait son Assemblée générale annuelle au Moulin de Vincennes. En 2019, l'organisme fêtera son 10^e anniversaire en présentant un concert qui servira à amasser des fonds pour ses propres activités. Ce spectacle aura lieu le 25 mai 2019 à l'église de Saint-Gervais.

<https://www.facebook.com/choeurbellechasse/>

EXPOSITION « DE LA GRAINE À LA TOILE DE LIN », À LA MAISON DU PATRIMOINE DE SAINT-MAGLOIRE. — Le prochain numéro d'*Au fil des ans* portera sur le temps des récoltes. Nous vous invitons donc à visiter l'exposition proposée par la Maison du patrimoine de Saint-Magloire : ouverture de 11 h à 16 h du mercredi au dimanche.

COLLOQUE SUR LE PATRIMOINE BÂTI, AU DOMAINE POINTE-DE-SAINTE-VALLIER. — Les 30 juin et 1^{er} juillet 2018, le Domaine Pointe-de-Sainte-Vallier vous invite à son Colloque sur le patrimoine bâti et sur la restauration des meubles anciens. Veuillez consulter la chronique de Denise Roy, à la page 38 de ce numéro pour en savoir plus, et visiter le site Internet du Domaine (l'inscription est obligatoire) :

<https://www.pointedesaintvallier.com/>

VISITE DU DIMANCHE DE L'APMAQ, À SAINT-MALACHIE. — L'APMAQ est tombée en amour avec Bellechasse! Après avoir tenu son Assemblée générale annuelle en 2017, à Saint-Damien, elle revient faire découvrir à ses membres le patrimoine bâti de Saint-Malachie. L'inscription est obligatoire :

www.maisons-anciennes.qc.ca

FESTIVAL CELTES & CIE DE SAINT-MALACHIE. — Les 17, 18 et 19 août 2018, la municipalité de Saint-Malachie vous invite à sortir votre cornemuse et à venir festoyer lors de son évènement annuel du festival celtique! Le Chœur celtique offrira un concert dans l'église le 19 août à 10 h 30.

<https://www.facebook.com/Festival-Celtes-et-Cie-de-Saint-Malachie-619748188234099/>

EXCURSION ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE. — Le samedi 1^{er} septembre 2018, La SHB vous invite à participer à une excursion à saveur d'histoire et de patrimoine. Cette fois, la vallée de la rivière Jacques-Cartier sera dans la mire avec les municipalités qui la côtoient. La formule ne diffère pas des excursions antécédentes avec des paysages, du patrimoine et de l'histoire autant que le client en demande.

L'autocar partira de Saint-Henri à 7 h 30, du stationnement de la Cycloroute (intersection route 277 et rue de la Gare), tandis que le retour est prévu à 17 h 30. Il en coûte 90 \$ par membre, montant qui inclut le transport par autocar de luxe, une collation de matinée, le repas du midi ainsi que les frais d'admission afférents aux visites. Les meilleurs répondants au traditionnel questionnaire ne partiront pas les mains vides.

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement et faites parvenir votre chèque à l'ordre de la Société historique de Bellechasse et posté

a/s de : « Pierre Prévost, 217, rue des Écureuils, Saint-Henri (Québec) G0R 3E0 ». Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me rejoindre par voie électronique ou par téléphone :

pierre.prevost@globetrotter.net

T 418-571-8743

FESTIVAL CONTES DU LITTORAL EN BELLECHASSE. — Les 7, 8 et 9 septembre 2018 se tiendra la 21^e édition du festival CLB, dans les municipalités de Saint-Vallier, Beaumont et Saint-Michel-de-Bellechasse. Achetez d'ores et déjà vos billets de spectacle via le site Web du festival :

<https://www.contesdulittoral.com/>

SOIRÉES-CAUSERIES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE. — Le 3^e jeudi du mois, les amateurs d'histoire se joignent aux soirées-causeries de la SHB, au 25, rue Lacasse, à Saint-Gervais. Dans une atmosphère cordiale, vous pourrez discuter des sujets qui vous passionnent, conter vos anecdotes, remémorer des souvenirs lointains, nous faire connaître le fruit de vos recherches. Inscrivez à votre agenda cette activité qui débute à 19 h et dont les prochaines seront les 19 juillet et 16 août. Exceptionnellement, celle du mois de septembre aura lieu le 27 septembre. Veuillez confirmer votre présence par courriel à l'adresse :

pierre.prevost@globetrotter.net



ERRATUM

Dans le dernier numéro d'*Au fil des ans*, vol. 30, n° 1 (hiver 2018), « Le temps des sucres », dans la chronique consacrée à « L'exposition sur les Filles du Roy », en page 37, le texte des lignes 6 à 8, commençant par « Même si l'exposition »... etc., doit être remplacé par ceci : « *L'exposition à la Maison de la culture de Bellechasse n'avait pas pour objet de rappeler la source politique lointaine des activités spécifiques de filage et de tissage. Néanmoins, on ne peut [... qu'admirer... etc.]* »

DOSSIER

Panorama



Le paysage vallonné des hauts de Bellechasse. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2017)

LA PLAINE DE BELLECHASSE

PIERRE LAHOUD



Pierre Lahoud est auteur, historien, photographe aérien. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)

Quel plaisir j'ai eu à la fin du mois de mai d'aller survoler la plaine de Bellechasse et d'apercevoir, vu du ciel, le spectacle extraordinaire de la nature adaptée par l'Homme. On peut un peu partout découvrir les motifs de l'implantation sur ce territoire, qui témoignent de l'endurance et de la volonté des humains de s'y implanter afin d'assurer leur survie en cette terre d'Amérique.

Quoi de plus beau que la côte avec ses anses et avancées vers le fleuve? Que dire du village de Saint-Michel? Assurément un des plus beaux et des plus vieux du Québec. Le système seigneurial a marqué le territoire du Québec avec ses longues terres étroites et bien alignées sur le fleuve, principale voie de communication de l'époque. Et puis, au fil du temps, des

rangs se sont créés, rang simple, rang double comme on le remarque si bien dans Bellechasse.

Le territoire se caractérise aussi par ses cours d'eau sinueux qui traversent nonchalamment les seigneuries et qui sont tout le contraire de la rigidité géométrique du système seigneurial. La forêt très présente et la chaîne des Appalaches tout au sud complètent ce tableau idyllique.

La vue aérienne est plus riche en informations que ne peut jamais l'être la vue terrestre. Qui dit distance dit vue d'ensemble. Elle permet d'examiner et de comprendre la relation entre l'Homme et son environnement. La vue d'un champ, d'ailleurs, n'est-elle pas une véritable œuvre d'art du paysan qui est un artiste sans le savoir?



- *Vues aériennes de la marina de Saint-Michel. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)*

Du ciel, les découpages géométriques apparaissent comme une immense courtepointe, avec les rivières sinueuses, les collines et les montagnes qui viennent interrompre et embellir cette merveilleuse géométrie.



- *En trame de fond, une vue aérienne de la plaine littorale à hauteur de Saint-Michel, en direction de Beaumont à l'ouest. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)*



- *Vue aérienne de la rivière Boyer à hauteur du 3^e Rang de Saint-Michel. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)*
- *Vue aérienne de Buckland et de la contrée bellechassoise s'étendant jusqu'au fleuve et aux contreforts des Laurentides à l'horizon, montrant la grande couverture forestière de la région. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)*

LE PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL : PROCHE TÉMOIN DE NOS ORIGINES

PAUL ST-ARNAUD



Paul Saint-Arnaud est membre honoraire de la Société historique de Bellechasse et photographe. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)

À l'époque de sa construction en 1739, la campagne est dépourvue d'agglomération. Elle est sans bourg et sans faubourg. Mis à part le rang, aucun autre lieu d'habitation n'existe sur le territoire de ce qui deviendra la Municipalité régionale de comté (MRC, 1982) de Bellechasse. Dispersés en territoire seigneurial et paroissial, on trouve partout où c'est nécessaire des manoirs, des moulins, des églises et presbytères, mais pas de résidences regroupées autour de ces maisons de fonction pour constituer une quelconque agglomération. Voyageant à l'intérieur de son rang ou d'un rang à l'autre au besoin par les montées à l'intérieur de sa seigneurie et de sa paroisse depuis son lot de terre, à pied, en voiture à cheval ou en bateau, l'habitant rencontre en des

lieux différents son seigneur ou représentant au manoir du domaine, son meunier au moulin et son curé au presbytère.

Détachée de la grande paroisse sans nom érigée canoniquement par M^{re} François de Laval en 1678 et soulignée tous les 25 ans par les Michellois, une nouvelle paroisse voit le jour en 1693 avec l'ouverture d'un registre déposé à Beaumont sous le nom de Saint-Laurent-de-La Durantaye. Elle fait partie des premières paroisses de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, avec Saint-Joseph-de-Pointe-Lévis (1690), Saint-Nicolas (1690) et Saint-Étienne-de-Beaumont (1692). Rebaptisée Saint-Michel-de-La Durantaye en 1698 pour éviter toute confusion avec Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, la paroisse comprend, en plus de son territoire actuel en largeur



- *Vue sur la façade nord du presbytère de Saint-Michel. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)*

au fleuve, celui de ce qui deviendra la paroisse Saint-Philippe et Saint-Jacques de Saint-Vallier entre la rivière Boyer et l'anse de Bellechasse. Elle s'en détache en 1712-1713 et acquiert de ce fait l'autonomie de son territoire paroissial entre l'embouchure de la rivière Boyer et le moulin de Beaumont qui sert de frontière à la seigneurie du même nom depuis 1672 et à la paroisse Saint-Étienne, depuis 1692.

Une petite église à l'allure de chapelle est aussitôt construite sur la terre du cultivateur Joseph David dit Lacroix, dans le bas du coteau, près du fleuve, ainsi qu'un premier presbytère quelques années plus tard vers 1715. De pierre, en ligne avec le petit temple également de pierre, le presbytère mesure 20' x 20'. En creusant la moitié nord de la cave du presbytère actuel selon les plans de l'architecte Pierre Lévesque dressés en 1922, on découvre les restes de deux fondations qui pourraient bien être celles de la petite église de 1713 et du presbytère de 1715.

Une première véritable église est achevée en 1736 au sud-est du premier lieu

de culte. Après avoir démoli la chapelle de 1713 et le presbytère de 1715, jugés vétustes et mal en point, on décide de construire un nouveau presbytère sur le même site en 1739. On contourne alors la fondation existante du premier presbytère et on en bâtit une nouvelle, plus large de 13 pi et 2,5 po au nord vers le fleuve, et plus longue de 36 pi vers l'est.

Avec l'église et le cimetière, il forme le cœur institutionnel d'une paroisse qu'on appelle désormais Saint-Michel. Saint-Michel-de-La Durantaye indiquait que la paroisse était située dans la seigneurie de La Durantaye agrandie en 1693 et 1696 jusqu'aux limites d'Armagh, mais en 1719-1720, on scinde cette seigneurie en deux parties. Concédée à Olivier Morel en 1672, elle donne maintenant naissance à deux seigneuries bien distinctes, soit Saint-Vallier et Saint-Michel. Achetée en 1736 et agrandie considérablement au sud et à l'ouest de Beaumont par les seigneurs Péan de Livaudière en 1744 et 1752, la seigneurie Saint-Michel change à nouveau de nom. On l'appellera



- *Les murs de fondation du presbytère de 1715. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)*

Saint-Michel-Livaudière jusqu'à l'abolition officielle de la tenure seigneuriale en 1854.

À la demande de la seigneuresse Marie Françoise Pecaudy de Contrecoeur, veuve du seigneur Jacques Péan, un espace village « dézonné agricole » et recadastré en petits terrains à même les terres existantes, est créé par les autorités de Québec en 1754, soit un an après une autorisation similaire pour Château-Richer, pour qu'en un seul lieu des artisans puissent s'installer et desservir les cultivateurs-censitaires. Il ne prend forme qu'en 1800 autour de l'église. La pratique religieuse du temps exigeant de « l'habitant des concessions » une fréquentation hebdomadaire du lieu de culte situé au premier rang, c'est autour de l'église qu'on développe cette agglomération villageoise. Les trois principaux lieux de fréquentation publique des XVII^e, XVIII^e et début XIX^e siècles étant le manoir seigneurial, le moulin et le cœur institutionnel de la paroisse (église, presbytère, cimetière), c'est de ce centre qu'on veut le plus se

rapprocher pour constituer les bourgs à la campagne. L'état des routes rend les déplacements laborieux et on cherche à voyager le moins possible. Obligés qu'ils sont déjà, comme paroissiens, de venir à l'église une fois la semaine en raison de leur pratique religieuse, les habitants de rangs préfèrent que l'ensemble des services, tant religieux que profanes, leur soient offerts en un même lieu qu'on appelle bourg, puis village. D'autres agglomérations appelées faubourgs ou hameaux, autour des moulins et autres industries, forge, gare, port, fort, chantier naval, etc., sont créées par la suite. Les faubourgs Saint-Michel-Station et Saint-Vallier-Station formés autour des gares ferroviaires à la fin du XIX^e siècle en sont de bons exemples.

En attendant un développement villageois, qui incidemment sera impressionnant dans le cadre des reconstructions d'après-guerre, on décide d'agrandir le presbytère en 1790 en contournant cette fois la fondation de la chapelle de 1713. On ajoute 25 pieds aux 56 pieds d'origine



- *Les combres du presbytère. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)*

dans les années qui suivent pour y aménager une salle d'habitants pour hommes et une salle d'habitants pour femmes. « Elles serviront de refuge aux gens des concessions pour y prendre leur dîner en attendant le catéchisme et les vêpres après l'angélus du midi¹. »

On concède les premiers lots dans l'espace village en 1799, et c'est à proximité de l'église de 1806, venue remplacer celle de 1736, rasée par le feu, que les premières maisons d'artisans sont bâties. De nouvelles modifications au presbytère sont également décidées en 1809. On renouvelle la salle à manger des fidèles, on fait de nouvelles chambres et on reboise certaines pièces. À l'extérieur, on pose une clôture de bois pour fermer la cour avant du presbytère en 1810.

Le développement de l'agglomération villageoise au premier rang contribue à l'augmentation de la population dans la paroisse. Elle passe de 1 670 en 1814 à 2002 en 1827, soit une augmentation de 332 âmes en 13 ans. Le curé Thomas Maguire écrit : « En janvier 1827, la population totale de la paroisse est répartie comme suit :

dans le rang du Fleuve, ou Bord de l'eau, 589 âmes; dans le deuxième, 227; dans le troisième, 434; dans le quatrième, 239; dans Maska, 61; dans le cinquième rang, 387; dans le sixième, 65. Total 2 002 âmes...² » La paroisse Saint-Michel perdra le territoire du 5^e rang Est et celui du 6^e rang au profit de Saint-Raphaël en 1850. Elle perdra aussi celui du 4^e rang, de Maska dans le rang Hêtrière et du 5^e rang Ouest au profit de La Durantaye en 1910.

L'expression « village en ligne » est utilisée à l'époque pour identifier les gens qui occupent des maisons alignées le long d'un chemin de rang. Ligne est alors synonyme de chemin de rang : grande ligne, 2^e ligne, 3^e ligne, 5^e ligne. Il y a autant de « villages » (lieux habités) que de chemins de rang, autant de villages que de lignes, autant de villages que de chemins de concession. Le mot village n'a donc pas encore le sens d'agglomération comme maintenant. Quand les premières agglomérations se forment au début du XIX^e siècle, on utilise même le mot bourg pour les désigner et les distinguer du

1. Henri Gingras et Guy Laviolette, *Saint-Michel de Bellechasse : trois cents ans d'histoire, 1678-1978, 1977.*
2. Archives de la Fabrique de Saint-Michel.



- *Le presbytère avec la grange à dîme et l'église sont situés près du quai et de la marina. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2017)*

rang. Le mot village (lieu de résidence) est réservé au rang : village du rang Saint-Jean-Baptiste, village du 2^e Rang, village du rang Vide-poche, etc.

On bâtit une plus grande église en 1856, et de 1854 à 1857 on fait des rénovations majeures au presbytère pour le mettre au goût du jour dans le style néoclassique des maisons de bois nouvellement construites dans le bourg. Selon les plans et devis trouvés aux archives de la fabrique et datés de 1854, on refait les pignons en bois et on relève le carré du comble à l'aide d'une panne sablière (pièce de bois) de 18 pouces. On refait le comble à neuf en remplaçant la vieille toiture française par une toiture simplifiée à l'anglaise sans pignon et sans croix de Saint-André. Certaines poutres récupérables de l'ancienne charpente de 1739 sont utilisées. Cette nouvelle toiture aux larmiers retroussés qui sert d'égout à l'eau de pluie comprendra onze lucarnes, quatre en avant et sept en arrière. Plus petite, la 11^e lucarne perce le versant nord de la toiture d'une petite cuisine d'été avec cheminée, construite alors à l'est du bâtiment sur une fondation indépendante. On recouvre de bois la pierre des murs et, en 1922, on recouvre la toiture de tôle. On ajoute également à la « porte du dimanche » un porche, avec colonnes et fronton triangulaire, accentuant ainsi l'allure néoclassique du presbytère qui encore aujourd'hui rappelle la façade du temple gréco-romain de l'Antiquité.

Le presbytère, dont la partie plus ancienne date de 1739, est donc témoin de trois événements majeurs qui ont marqué l'histoire : la transition du Régime français au régime anglais (1756-1763), le passage du régime seigneurial au régime municipal (1845-1854), la séparation de l'Église et de l'État à la Révolution tranquille, ce qui permet à l'État de se doter d'institutions démocratiques solides. Il voit son église

de rang devenir église de village au XIX^e siècle et lui-même s'adapte progressivement à une nouvelle clientèle bourgeoise composée d'artisans, de commerçants, de professionnels, de notables, de navigateurs, d'artistes et de rentiers. Partie prenante du cœur institutionnel de la paroisse Saint-Michel en 1739, il répond à la demande grandissante d'une population nouvelle et se retrouve au sein d'une agglomération villageoise à partir de 1800.

En 2003 et 2013, conscient de la valeur inestimable de son histoire et de tout ce qui nous la rappelle, le Conseil municipal adopte un règlement créant un site du patrimoine au cœur de la municipalité Saint-Michel-de-Bellechasse. Ce site comprend la rue Principale, de l'avenue Lamontagne à l'avenue de la Grève, la rue Saint-Joseph et enfin, l'espace occupé par l'église, le presbytère et le collège. Soumis à la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, ce site, avec tous les bâtiments anciens qu'il comprend, est donc protégé par les règlements municipaux.

Propriété actuelle des citoyens de Saint-Michel à la suite d'une fusion paroissiale qui réduit de vingt à deux les paroisses de Bellechasse et force la fabrique à s'en départir au profit de la municipalité, faute d'un nombre suffisant de pratiquants pour en supporter le financement, le presbytère aura servi les paroissiens de Saint-Michel pendant 280 ans. La taxe s'ajoute à la dîme (ou capitation) pour maintenir le presbytère et lui donner une seconde vie. Grâce à lui, les catholiques auront pu loger leur curé et leur vicaire, tous deux responsables de fournir aux croyants pratiquants les indispensables services que sont pour l'essentiel l'enseignement religieux, les messes dominicales et journalières, les confessions, les baptêmes, les mariages, les derniers sacrements au décès, les funérailles et

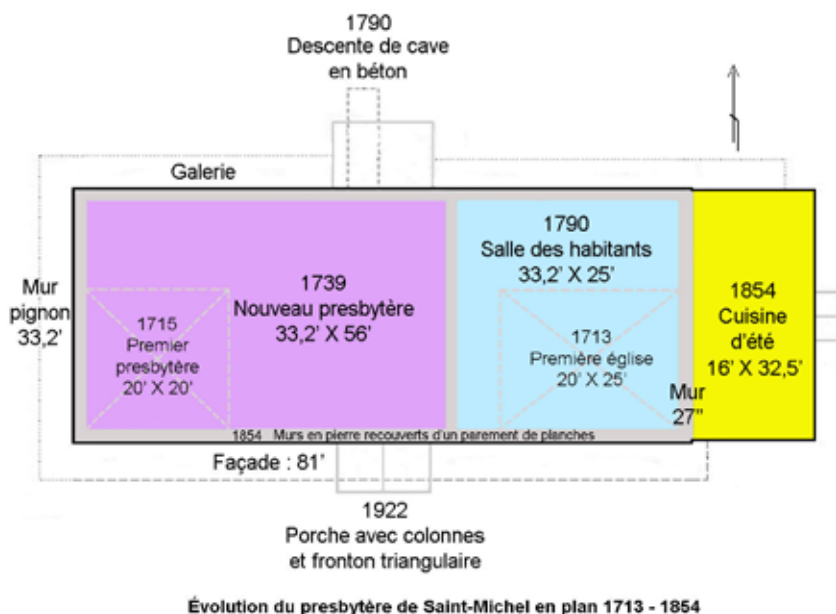
- *En trame de fond, la salle à manger, à l'intérieur du presbytère de Saint-Michel. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)*

l'inhumation des dépouilles mortelles au cimetière. Fusionnée à neuf autres, la paroisse Saint-Michel prend le nom de Saint-Benoît-de-Bellechasse, en 2017-2018, en mémoire de Benoît Lacroix. On demeure citoyen municipal de Saint-Michel-de-Bellechasse, mais on change d'allégeance paroissiale.

Autre particularité donc, ce presbytère aura été témoin du changement d'allégeance paroissiale des Michellois. En 2018, le curé de la nouvelle paroisse Saint-Benoît réside encore au presbytère de Saint-Michel. Il dessert cependant un vaste territoire paroissial qui chevauche celui de dix municipalités et bientôt de 29, puisqu'il n'y aura plus qu'un seul curé, peut-être deux, pour les trois nouvelles paroisses de Bellechasse et des Etchemins. Maintenant propriété de la municipalité de Saint-Michel, le bâtiment est loué par la nouvelle fabrique paroissiale de Saint-Benoît-de-Bellechasse pour y loger un bureau administratif. Le sera-t-il encore par le Comité central des trois paroisses prochainement créé?

Puisqu'il appartient maintenant à la municipalité, on peut penser qu'il perdra un jour sa fonction première de presbytère. Il incombera alors aux citoyens de trouver au bâtiment une vocation qui lui convienne. Évoquée par plusieurs, l'idée d'en faire une maison dédiée à l'histoire de Saint-Michel est intéressante. Nul doute que ce lieu de mémoire attirerait des gens de partout profitant d'une clientèle touristique de plus en plus nombreuse à vouloir se divertir par l'art et le savoir.

Passé le temps je demeure... citoyen, citoyenne de Saint-Michel-de-Bellechasse. Pour compléter une des devises de Sir Étienne-Paschal-Taché, député de L'Islet, patriote et architecte du Parlement de Québec : « *Nous sommes nés dans les lis et avons crû dans les roses* » avant de vivre dans les iris et les gentianes. Les lis font référence à la France catholique, les roses à l'Angleterre protestante, les iris au Québec laïque et les gentianes à Saint-Michel-de-Bellechasse. On remarque à ce propos que les persiennes



- *L'évolution du presbytère de Saint-Michel. (Source : Pierre Lefebvre, 2018)*

qui bordent les fenêtres du presbytère sont percées d'iris et de feuilles d'érable, histoire de s'identifier correctement. Français d'origine, nous sommes devenus Canadiens en lien avec les Autochtones, et devenons Québécois, citoyens et citoyennes de Saint-Michel au contact des Anglo-Saxons et autres peuples. Nos bâtiments témoignent de tout cela.

Au fil des ans, plusieurs modifications sont faites au presbytère, à commencer par sa toiture de style français remplacée en 1854-1857 par une toiture à l'anglaise. S'ajoutent le lambris de bois du carré, la porte à impostes latérales, le porche néoclassique ajouré, la tôle à la canadienne de la toiture en remplacement du bardage de bois, la tôle à baguette du larmier, le recouvrement des souches de cheminées, les lucarnes et la présence aux nouvelles fenêtres à battants de contrevents percés d'iris et de feuilles d'érable. Petit clin d'œil à l'architecture de la Nouvelle-France, les contrevents sont retenus au mur par de petits tourniquets en forme de S (esse). Recouverts de bois, les murs du carré sont toujours en pierre. Le millésime 1739 inscrit sur le fronton triangulaire du porche indique l'année de construction du bâtiment d'origine en remplacement de celui de 1715.

Tout comme la petite église de Beaumont (1733), le presbytère de Saint-Michel se doit d'être maintenu à jamais dans le paysage de Bellechasse pour garder bien vivante en nous la mémoire de 300 ans d'histoire. Si la municipalité de Beaumont possède la plus ancienne église de la Côte-du-Sud, celle de Saint-Michel-de-Bellechasse est le siège du plus ancien presbytère.

Selon une recherche faite par Gilles Sicotte, le plus vieux presbytère des États-Unis serait celui de San Diego de Alcalá, en Californie. Il date de 1769. Au

Canada, si l'on fait exception de celui de Saint-Michel, les plus anciens encore en place ont été construits au Québec après la Conquête : Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud en 1763-1764 et Saint-Joachim en 1766. Jusqu'à preuve du contraire, le presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse est donc le plus ancien presbytère du continent nord-américain. Il mérite à ce titre le statut privilégié de trésor national, car non seulement a-t-il survécu à la Conquête britannique (1756-1763) et à l'usure du temps, mais il a conservé sa vocation première de presbytère pendant 279 ans, ce qui lui confère une valeur patrimoniale, architecturale et historique indéniable comme proche témoin de nos lointaines origines.



RÉFÉRENCES

- BOURGET, Clermont et Robert CÔTÉ. *En passant par la Côte de Bellechasse... j'ai rencontré trois beaux villages !*, 1993.
- DESCHÊNES, Gaston et Pierre LAHOUD. *Curiosités de la Côte-du-Sud*, Éditions GID, 2018.
- FERLAND, Claude. *Les presbytères anciens du Québec*, Éditions GID, 2018.
- GINGRAS, Henri et Guy LAVIOLETTE. *Saint-Michel de Bellechasse : trois cents ans d'histoire, 1678-1978*, 1977.
- LAMONDE, Jean-Pierre et al. *Patrimoine religieux de Bellechasse*, Éditions GID, 2009.
- ROY, Marie-Antoine Roy. *Saint-Michel de la Durantaye : notes et souvenirs, 1678-1929, 1929*.
- ST-ARNAUD, Paul et al. *Bellechasse*, Éditions GID, 2007.
- ST-ARNAUD, Paul. *Bellechasse au temps des seigneuries*, Éditions GID, 2013.
- TESSIER, Robert et al. *L'époque des écoles de rang, 1824-1964 : regards sur Bellechasse*, Éditions GID, 2017.

- *En trame de fond, une vue sur la façade sud du presbytère. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)*

PATRIMOINE ET PAYSAGE DANS BELLECHASSE : QUE RESTE-T-IL ?

GASTON CADRIN

Depuis quarante ans, l'évolution du bâti de nos campagnes, notamment dans la plaine côtière du Saint-Laurent et le piémont appalachien, a entraîné une modification radicale des paysages. Certes, vues de loin ou du haut des airs, ces vallées (Boyer, Etchemin et Rivière-du-Sud) et autres éléments topographiques ou végétaux, confèrent toujours aux observateurs des attraits et des couleurs variées selon les saisons. Toutefois, l'observation plus fine des éléments du patrimoine architectural démontre une importante dégradation, pour ne pas dire une quasi-disparition dans plusieurs secteurs, au cours des dernières décennies. En d'autres mots, c'est beau de loin, mais parfois très décevant de près... Bien sûr, on pourrait mentionner plusieurs initia-

tives individuelles ou publiques de mise en valeur patrimoniale qui mériteraient d'être soulignées, mais cela ne sera pas l'objet des propos de ce court article.

Quelques heureuses initiatives villageoises

Au début des années 1980, je profitais de mon cours de Géographie humaine au cégep de Lévis-Lauzon pour initier mes étudiants et étudiantes au patrimoine québécois et à son évolution dans les villages et rangs du bas de Bellechasse, plus particulièrement, Beaumont, Saint-Michel et Saint-Charles. Il y avait à ce moment un engouement pour la restauration de maisons et la conservation de l'architecture traditionnelle, plus particulièrement en bordure de la route touristique (132) et



Gaston Cadrin, géographe-environnementaliste et auteur du livre *Les excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse au XVIII^e siècle* (2015). (Photographie : Gaston Cadrin, 2018)



- *Vue de la vallée de la rivière Boyer, du 3^e Rang Ouest de Saint-Michel et du piedmont appalachien dans leur verdure estivale. (Photographie : Gaston Cadrin, septembre 2015)*



dans les villages côtiers. À Beaumont notamment, la création du Comité de promotion du patrimoine, que j'avais initiée en 1976, avait stimulé la conservation et la protection de l'habitat ancien, malgré une certaine indifférence des élus municipaux de l'époque et une intervention minimaliste du ministère de la Culture (seules la maison Trudel et les deux chapelles de procession étaient classées). On se rappellera le dossier épique du couvent de Beaumont (ancien presbytère) dont l'abandon à la suite de l'incendie de 1979 avait soulevé tout un débat entre tenants de la conservation des murs de pierre du début du XVIII^e siècle et tenants de la démolition. Les défenseurs du patrimoine, dont la plupart étaient considérés comme des « étrangers » par les descendants des vieilles familles beaumontaises, proposaient la remise en état et la réutilisation du bâtiment incendié pour abriter la caisse populaire dont les administrateurs projetaient un nouveau bâtiment sur la route du Fleuve (132). Une consultation populaire des membres de la caisse rejeta de justesse cette proposition. Malgré

cet échec, Rosaire St-Pierre, le père de la sauvegarde du patrimoine à Beaumont et l'architecte Luc Fontaine concoctèrent un projet de restauration de l'ancien bâtiment en mettant en valeur ses murs de pierre d'origine, mais sans le recoiffer de sa toiture du régime français. Par la suite, la municipalité décida d'y abriter la bibliothèque locale, vocation culturelle des plus pertinentes, d'autant plus que sa localisation dans le cœur institutionnel et historique du village est fort appréciée.

Certes, on pourrait mentionner plusieurs initiatives du genre, entre autres, la sauvegarde du couvent de Saint-Charles dont le GIRAM, par son intervention médiatique massue et l'appui de personnes clés locales, a permis de modifier la décision de la Commission scolaire de le démolir en privilégiant finalement une rénovation intérieure et une conservation intégrale de l'enveloppe extérieure.

Un patrimoine de plus en plus clairsemé dans les rangs

Si on peut affirmer que plusieurs villages, notamment ceux en bordure du

- *Combien reste-t-il de granges octogonales dans Belle-chasse ? La plupart, comme celle-ci, jadis située au coin du 2^e Rang Ouest de Saint-Michel, ont été démolies. (Source : BAnQ.)*
- *Grange traditionnelle dans le 1^{er} Rang de Saint-Gervais, aujourd'hui démolie. (Photographie : Gaston Cadrin, 2012)*



fleuve, ont pu conserver en grande partie leur cachet historique, il en est tout autrement lorsque nous observons l'évolution du bâti dans les rangs des différentes paroisses de Bellechasse. Le paysage rural n'a cessé de se détériorer, selon un regard patrimonial, depuis mes premières tournées d'observation, il y a quarante ans. Les témoins architecturaux du passé ont été littéralement lessivés ou sont devenus méconnaissables à la suite d'interventions inappropriées.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le nombre de granges anciennes subsistant dans le paysage rural. La plupart ont été remplacées par des bâtiments plus fonctionnels, plus aptes à répondre aux besoins d'une agriculture moderne. Il faut comprendre cela, mais combien de ces vieilles structures auraient pu être mieux entretenues et occuper des fonctions complémentaires pour des besoins spécifiques, si on en avait eu la volonté et si on avait bien saisi leur importance paysagère et culturelle? Malheureusement, la plupart des granges à toiture à

deux versants ou encore les rares granges octogonales ont presque toutes disparu ou sont en voie de s'écraser dans la majorité de nos rangs. On pourrait dans cette foulée souligner aussi la quasi-disparition des bâtiments secondaires, hangars, laiteries et remises de style traditionnel.

De nombreux agriculteurs, après avoir modernisé leurs bâtiments voués à leurs productions agricoles modernes, ont mis argent et énergie à la construction de résidences contemporaines dont le modèle s'est inspiré directement des nouveaux quartiers banlieusards des villes avoisinantes. Cela se traduit par le remplacement de la maison ancestrale, avec comme conséquences : démolition, démantèlement par un restaurateur ou abandon sur place.

Dans plusieurs cas, on a choisi de rénover la maison traditionnelle en ne respectant aucunement ses caractéristiques architecturales principales (sur le plan des ouvertures et de l'apparence générale), notamment en privilégiant des matériaux de revêtement inadaptés qui ont



- *En trame de fond, une grange traditionnelle de guingois dans le 2^e Rang à Saint-Raphaël, aujourd'hui démolie. (Photographie : Nicolas Godbout, 2008)*
- *Démolition d'une maison traditionnelle du début du XIX^e siècle dans le rang de l'Hêtrière Ouest à Saint-Charles. (Photographie : Pierre Prévost, 2013)*

pour effet de rendre invisible le caractère ancien du bâtiment. De plus, on peut retrouver plusieurs exemples d'ajouts et d'agrandissements à la maison initiale qui dénaturent le bâti et lui fait perdre le caractère qui en faisait son charme. À ce titre, nous pourrions mentionner l'annexion de garage massif à deux portes qui contribue à modifier radicalement l'œuvre architecturale de jadis.

Certes, il est toujours possible de retrouver dans ces rangs modernisés sur le plan du bâti quelques spécimens de maisons ou d'ilots ruraux ayant conservé leur allure et charme traditionnels, mais ils sont devenus rarissimes. Le plus souvent, ils n'appartiennent pas à des agriculteurs, mais à des urbains qui ont acquis ces bâtiments pour les restaurer ou tout au moins en respecter leurs caractéristiques paysagères et culturelles.

Sensibilisation et réglementation

Comment avons-nous pu en arriver à ce lessivage radical du caractère traditionnel de nos campagnes? Pourquoi apprécions-nous tant l'esprit de conser-

vation dans les zones rurales du Vermont et de nombreux pays européens, dont la France, alors qu'ici, nous n'avons pris aucune mesure pour maintenir un minimum de ce patrimoine paysager et architectural séculaire qui faisait du peuple québécois, un peuple distinct au même titre que sa langue, sa culture et ses traditions? Avons-nous manqué de sensibilité ou de fierté envers l'héritage laissé par les générations passées? Peut-être un peu des deux...

À mon avis, la sensibilisation n'a pas été suffisante, malgré l'engouement pour le patrimoine mobilier et immobilier des années 1970 et 1980. À coup sûr, ce mouvement n'a guère atteint les campagnes agricoles prospères. Et aujourd'hui, les nouvelles générations ne semblent pas très sensibles à préserver ces éléments fondamentaux de nos paysages. Encore récemment, des maisons traditionnelles du début du XIX^e siècle ont été démolies dans le rang des Fiefs à Beaumont et dans l'Hêtrière ouest à Saint-Charles, sans qu'il y ait eu la moindre contestation au

- *Exemple d'intervention sur une maison mansardée (circa 1875) où les revêtements et l'ajout d'un garage massif enlèvent beaucoup de visibilité à l'architecture ancienne. (Photographie : Gaston Cadrin, 2010)*



niveau de la Corporation municipale ou des citoyens.

Quant à la réglementation, elle est, dans de nombreuses municipalités, inexistante ou nettement déficiente. Bien sûr, certaines d'entre elles ont inventorié les bâtiments anciens ou se sont dotées d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), mais peu ont adopté une véritable politique de conservation du patrimoine et des paysages. Et combien de demandes de démolition d'anciens bâtiments sont refusées? On ne veut surtout pas arrêter le progrès! Cela se traduit également par un laisser-aller dans plusieurs entrées de villages. Un des exemples frappants de dégradation esthétique se trouve dans l'entrée nord du village de Saint-Gervais où de surcroît une chapelle de procession classée fut encerclée par une chaussée bitumineuse utilisée pour le stationnement d'une cabane à glace molle...

Il faut toutefois se consoler des efforts faits par des citoyens isolés afin de conserver et valoriser des éléments

d'intérêt subsistants. Nous devons aussi reconnaître les initiatives de certaines municipalités pour maintenir le caractère historique et patrimonial de leur village en privilégiant l'acquisition et la mise en valeur de bâtiments institutionnels, tels églises, presbytères et couvents. Sur ce plan, les défis seront gigantesques pour assurer de nouvelles vocations publiques à ces éléments incontournables de l'histoire et de la culture du milieu, mais avec un peu de volonté et de créativité, les municipalités pourront y parvenir, comme nous le montrent quelques-unes d'entre elles.



- *En trame de fond, la démolition d'une maison traditionnelle du début du XIX^e siècle dans le rang de l'Hêtrière à Saint-Charles. (Photographie : Gaston Cadrin, 2012)*
- *Un des rares exemples d'une ferme ayant conservé l'ensemble de ses bâtiments traditionnels dans le paysage de Saint-Charles. Ce patrimoine a été mis en valeur par un « fermier urbain ». (Photographie : Gaston Cadrin, 2018)*

ATTENTION! HAUTE TENSION!

PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

Les pylônes électriques qui fendent Bellechasse n'impressionnent plus. Ils étaient pourtant remarquables lors de leur apparition dans la plaine, il y a plus d'un demi-siècle. Des structures aussi hautes que les clochers, élevées dans un corridor déboisé qui s'étendait à perte de vue. Sitôt la mise en service de la ligne de transport d'énergie, un grésillement passager est apparu, signe que quelque chose circulait dans les fils étincelants. La lointaine Gaspésie était raccordée. Un second corridor est apparu dans la plaine, une nécessité pour nos voisins de l'est.

L'électrification rurale

Le 24 mai 1945, les parlementaires québécois adoptent la Loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entre-

mise des coopératives. L'idée de rendre l'électricité disponible et à un coût raisonnable suit son chemin, projet cher aux Libéraux d'Adélard Godbout qui viennent d'être défaits au profit de l'Union nationale. Au pouvoir, le gouvernement Duplessis retient la Commission hydroélectrique de Québec, cet organisme mis sur pied en avril 1944 et qui devait fournir, au plus bas coût possible, de l'énergie aux municipalités et aux entreprises de la province. Cependant, le premier ministre ne tient pas à bousculer les magnats de l'énergie hydraulique et crée l'Office de l'électrification rurale du Québec, entité responsable de l'électrification des campagnes québécoises. Le progrès est désormais à la portée des campagnes.



- *À la hauteur de Beaumont, les pylônes tétrapodes en treillis d'acier galvanisé s'élancent vers la Gaspésie. (Photographie : Pierre Prévost, 2018)*

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la demande en énergie ne cesse de croître. Les appareils électriques pénètrent les foyers québécois et le monde rural se modernise à mesure qu'il est raccordé à un réseau de distribution électrique. De 1945 à 1951, la proportion d'exploitations électrifiées double et atteint 67 %, puis va passer au triple au début des années 1960 avec 97 % des fermes reliées à une ligne électrique. Cependant, la Gaspésie, l'Abitibi et le Témiscamingue font figure d'enfants pauvres et ont du retard sur le reste de la province. Peu de compagnies ou coopératives sont en mesure de leur fournir du courant à un prix décent, l'éloignement et la faible densité de population sont les principales causes.

Pour contrer une éventuelle pénurie en électricité, des centrales hydroélectriques sont sur les tables à dessin. En 1953, la deuxième section de la centrale de Beauharnois, à cheval sur le fleuve, est mise en opération alors que sont entrepris les travaux d'aménagement de la rivière Betsiamites, sur la Côte-Nord. La Commission hydroélectrique de Québec fait alors son apprentissage dans la conduite de travaux sur des chantiers éloignés. Ne reste qu'à acheminer cette énergie à la vorace métropole qu'est Montréal, soit plus de 600 kilomètres de ligne de transport d'énergie. L'exploit est réalisé à l'automne 1954 lors de la mise en service des lignes de transport à 315 kV, une première en Amérique du Nord à un si haut voltage. Fait exceptionnel, les câbles aériens des lignes traversent la rivière Saguenay en une seule portée de 1,6 kilomètre. Cependant, la distance des 45 kilomètres qui séparent la pointe de Manicouagan et la Gaspésie condamne le transport d'électricité par mode aérien. L'option de faire un détour par Québec avant de gagner la Gaspésie est alors considérée « économiquement irréalisable ».

Approvisionner la Gaspésie

À la fin de juillet 1954, un navire spécial est au large de Baie-Comeau. Le HMMS Monarch est alors le plus grand navire câblé au monde et ses quatre compartiments de 12,5 mètres de diamètre peuvent loger 1500 kilomètres de câble électrique à haute tension. Suite à un appel d'offres, la Commission hydroélectrique de Québec avait mandaté la Canada Wire & Cable Company de Toronto pour la fabrication d'un conducteur hydrofuge destiné à relier la presqu'île de Manicouagan et le poste électrique du village Les Boules, situé sur l'autre rive. Ce câble de trois pouces et demi (89 mm) de diamètre a été acheminé à Rimouski en plusieurs sections qui ont été soudées bout à bout dans deux usines temporaires construites sur le quai. On les a ensuite recouverts d'une gaine imperméable en bitume, une opération qui a porté la masse à 16 tonnes pour chaque kilomètre de câble. En fin de compte, les interminables conducteurs ont été enroulés dans les cales du Monarch accosté à Rimouski depuis le 18 juillet pour être ensuite déposés sur le fond marin, à une profondeur pouvant atteindre plus de 300 mètres.

En octobre 1954, les quatre lignes parallèles sous-fluviales sont en place. Lors des essais, les câbles numéros 1 et 3 font défaut, sans doute malmenés par la houle lors de leur installation. Ils sont relevés, réparés et prêts à fonctionner en décembre 1954. L'électricité produite pour l'instant par la centrale McCormick sur la rivière aux Outardes, propriété de la Quebec North Shore Paper, transite sous les eaux du fleuve à une tension de 69 kV, une première mondiale sur une telle distance. Cette énergie est destinée aux citoyens de la Gaspésie et à la mine Gaspé de Murdochville qui va être mise en opération dans les prochains mois. Les câbles

sous-marins viennent ainsi porter main forte à la Compagnie du Pouvoir du Bas-Saint-Laurent qui peine à suffire avec ses deux centrales de la rivière Mitis.

Après trois jours de transmission d'énergie, une autre rupture électrique survient. On répare encore les câbles qui remplissent correctement leur fonction jusqu'en janvier 1959, alors que les câbles 3 et 1 s'interrompent l'un après l'autre, à quelques heures d'intervalle. En guise de solution temporaire, la société d'État doit dépêcher sur les lieux 11 génératrices montées sur wagons, le temps de construire une centrale thermique composée de six groupes générateurs de 6 000 kW chacun. Pendant ce temps, sur la Côte-Nord, on commence les infrastructures du grand projet Manic-Outardes.

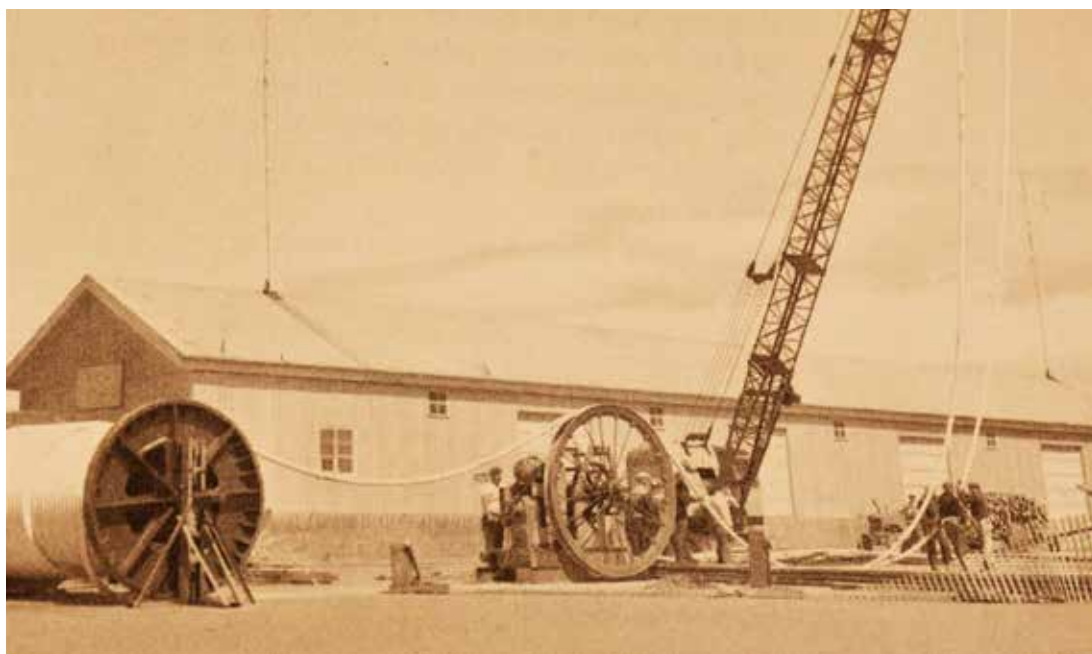
Le transport d'énergie par voie aérienne

Le 5 juillet 1960, René Lévesque accepte la fonction de ministre des Travaux publics, et celle aussi de ministre des Ressources hydrauliques. Sous sa gouverne, la Commission hydroélectrique de Québec, abrégée en « Hydro-Québec »

entreprenant la construction d'une ligne de transport à 230 kV entre le poste Lévis, à Saint-Jean-Chrysostome, et celui des Boules, dans la Gaspésie de son enfance. En tout, 900 pylônes doivent être érigés afin de couvrir la distance de 354 kilomètres. Ce projet évalué à 30 000 000 \$ doit assurer l'alimentation en électricité de toute la Gaspésie, période de pointe comprise.

Les travaux de construction commencent le 16 janvier 1962 et la fin est prévue pour novembre 1963. Le déboisement d'un long corridor est la priorité. Les forestiers cèdent ensuite la place aux véhicules tout-terrain, à la machinerie lourde et aux équipes d'assemblage. Le travail avance rondement, si bien qu'il ne suffit que d'une centaine de jours de travail à 500 hommes pour dresser les pylônes et les relier entre eux par des torons métalliques. Dans Bellechasse, les municipalités de Beaumont, Saint-Charles, Saint-Michel, La Durantaye et Saint-Raphaël sont concernées. Tandis qu'à Montréal, d'importantes décisions sont prises chez Hydro-Québec.

- *En 1953, les câbles sous-marins se font enrober dans une usine temporaire construite sur le quai de Rimouski-Est. (Source : Musée régional de Rimouski, fonds LP-Lavoie, LP231.3)*



230 et 735 kilovolts en courant alternatif

Le 20 août 1962, les cadres d'Hydro-Québec sont réunis et discutent de l'option envisagée du transport d'énergie à 500 000 volts au lieu de 315 000 volts utilisé entre la Côte-Nord et les grandes villes, question de réduire les pertes d'énergie sur de très longues distances. On y propose aussi une tension à 735 000 volts qui doublerait encore l'efficacité, idée audacieuse défendue par l'ingénieur Jean-Jacques Archambault et que le grand patron, Jean-Claude Lesard, semble approuver. Suit, quelques semaines plus tard, une rencontre avec des homologues français dans un restaurant parisien. Autour de la table, Archambault est appelé à expliquer ses vues sur le transport d'énergie à adopter. La réplique française « *Pourquoi pas ?* » aurait scellé le sort des lignes de transport d'énergie du futur. De retour au bercail, le président d'Hydro-Québec donne le feu vert au projet d'acheminer l'électricité du complexe Manicouagan-Outardes vers Québec et Montréal,

à une tension de 735 kV, une première mondiale.

Le 22 septembre 1962, on effectue une première coulée de béton du prodigieux barrage Manic-5, la clé de voûte du grand projet à 735 kV. Du côté de la capitale, le premier ministre Lesage mise gros suite à une réunion secrète de son cabinet au camp de pêche du Lac-à-l'Épaule, dans le Parc des Laurentides. Des élections générales anticipées sont déclenchées. La campagne électorale des Libéraux scande le slogan « *Maîtres chez nous!* » et propose la nationalisation des producteurs et distributeurs d'électricité au Québec. Le 14 novembre 1962, le gouvernement libéral de Lesage est reporté au pouvoir avec une avance substantielle sur l'Union nationale.

En 1963, le transport aérien d'électricité vers la Gaspésie est mis en service. Pour la première fois, du courant alternatif à 230 kV circule dans Bellechasse. Cette installation prend le relais de la ligne sous-marine défectueuse et de la centrale thermique énergivore. À mesure que le chantier de la Côte-Nord avance,



- *Après plus de cinquante ans, les pylônes de la première ligne vers la Gaspésie tiennent toujours. (Photographie : Pierre Prévost, 2018)*

l'électricité de la Manicouagan parvient au poste « Laurentides » de Charlesbourg, traverse le fleuve en amont du pont de Québec, entre au poste « Lévis » et une partie de cette électricité parvient au poste de Chandler, en bordure de la baie des Chaleurs.

À mesure que les grands projets hydroélectriques progressent, la transmission de l'énergie sous haute tension continue dans les filins d'aluminium des corridors électriques. Au printemps 1964, une ligne de transport à 735 kV est érigée entre Sainte-Foy et Saint-Nicolas, à l'ouest du pont de Québec. En septembre 1965, les premiers groupes alternateurs de la centrale Manic-2 sont prêts à envoyer leur électricité dans les grandes villes tandis que le bétonnage du barrage de Manic-5 est complété à 50 %.

Pendant ce temps, Bellechasse est témoin de la naissance d'une autre « ligne de transmission », en provenance de l'île d'Orléans cette fois. En 1965, une première ligne est en construction au-dessus du fleuve. Il s'agit d'immenses pylônes qui soutiennent trois faisceaux de quatre

câbles à 735 kV. Le cap Saint-Claude et la côte Hearn se travestissent.

Le 21 septembre 1965, la ligne à 735 kV qui relie le poste Manicouagan et le poste de Lévis est testée en vain. Les spécialistes du monde entier surveillent l'évènement et plusieurs anticipaient cet échec. Bientôt, on remarque un câble laissé par un peintre, l'objet reliait une phase à l'un des pylônes bicolores de la traversée de Beaumont et déviait irrémédiablement le courant vers la terre. Ce n'est qu'à minuit que l'opération se conclut avec succès : de 400 kV on passe à 735 kV, puis on pousse le voltage à 1100 kV pendant une minute sans que rien ne flanche.

Lundi 29 novembre 1965 à 13 h 43, le Premier ministre Jean Lesage inaugure officiellement la ligne à 735 kV. Il actionne une manette de la salle de contrôle du poste, on entend une détonation et l'aiguille du compteur s'aligne tranquillement à 735 kV. Tous n'y voient que du feu alors que, derrière le décor, un technicien venait de tirer un coup de feu tandis qu'un autre maniait délicatement une molette jumelée au cadran de voltage. Cette



- *Comme les routes, les lignes de haute tension sillonnent le paysage bellechassois. (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)*

mise en scène constitue l'aboutissement des travaux de Jean-Jacques Archambault (1919-2001) qui est présent à la cérémonie, aux côtés de René Lévesque et Jean-Claude Lessard.

« *Ma vache est morte vendredi lorsque vous avez mis l'électricité, je veux être dédommagé. [...] Ah oui? C'est bizarre, nous n'avons mis le contact que le lundi suivant.* »

Un réseau en expansion

En 1966, l'île d'Orléans se fait enjambrer par une seconde ligne de transport d'énergie construite en aval de la première, puis une troisième suivra en 1973. Ces lignes électriques font transiter l'énergie entre le complexe Manic-Outardes et le poste Lévis, tandis que la métropole est aux prises avec des travaux colossaux tels le métro, le tunnel routier sous-fluvial et le site de l'Exposition universelle. En 1967, tout est prêt ou presque. Sur le site d'Expo 67, les visiteurs peuvent voir en direct la progression des travaux du barrage Manic-5 alors que le niveau d'eau du réservoir ne cesse d'augmenter. Le colosse de plus de

2 millions de mètres cubes de béton restera le plus grand barrage à voûtes multiples et contreforts au monde, avec une longueur de crête de 1314 mètres.

À l'automne 1968, le tronçon à 735 kV entre Lévis et Boucherville est complété. La métropole en explosion reçoit désormais de l'énergie de la Côte-Nord. Au cours des années 1970, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ne cessent de faire grimper leur consommation d'électricité. De nouvelles lignes sont sur les cartons d'Hydro-Québec.

Au cours de l'hiver 1981-1982, une nouvelle ligne de transport d'énergie se déploie à travers les municipalités de Saint-Henri, Saint-Charles, La Durantaye et Saint-Raphaël. Hydro-Québec négocie pour quelques centaines de dollars l'emplacement de chaque pylône érigé dans la plaine agricole. Le scénario se répète à l'été 1991, une ligne jumelle est construite juste au sud de la précédente. Chaque fois, le métal neuf brille au soleil et finit par se ternir au gré des saisons, tandis que les écarts de température et parfois le verglas, font



- *Le 29 novembre 1965, Jean Lesage inaugure la première ligne de 735 kV au monde, aux côtés de René Lévesque et Jean-Claude Lessard. BAnQM. Pour en connaître davantage sur le transport d'électricité à très haute tension en 1965, rechercher l'adresse Internet suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=8AxdPC-Mzglg>.*

invariablement grimper ou descendre les filins.

À ce jour, le courant entre à Lévis en 735 kV, est étendu en direction de Rivière-du-Loup par deux corridors de deux lignes à 315 kV qui alimentent le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Ces 4 circuits sur 184 km de distance sont compensés au poste intermédiaire Kamouraska. Le corridor de lignes s'amenuise en direction de Rimouski alors que l'une des lignes est réduite à 230 kV de tension sur une distance de 97 km. À l'est du poste Rimouski, un premier corridor de lignes longe encore le Saint-Laurent jusqu'à Matane, près de l'endroit où les câbles sous-marins ont été installés en 1954, puis repart vers l'extrémité de la Gaspésie, intégrant au passage la production éolienne installée à Cap-Chat en 1998 et à Matane en 1999. De Rimouski, un second corridor traverse la péninsule vers le sud jusqu'au poste Matapédia, puis longe la Baie-des-Chaleurs vers l'est. L'électricité dessert à l'extrémité orientale de la Gaspésie parcourt donc une distance de plus de 700 km depuis le poste Lévis. Deux lignes d'interconnexion à 315 kV avec le réseau du Nouveau-Brunswick permettent d'importer ou d'exporter de l'énergie.



RÉFÉRENCES

BOLDUC, André, Clarence HOGUE et Daniel LA-ROUCHE. *Hydro-Québec, l'héritage d'un siècle d'électricité*, 3^e éd., Libre Expression/Forces, Montréal, 1989.

DORION, Marie-Josée. « L'électrification du monde rural québécois », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n^o 1 (été 2000). URL <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/2000-v54-n1-haf213/305653ar.pdf>

JLF. *Le grand rêve de Jean-Jacques Archambault* [notice nécrologique]. URL <https://jocelyndaneaudotorg.files.wordpress.com/2014/04/hommage-jjarchambault.pdf>

PELLETIER, Jean-Marie, Ghislain MICHAUD et Jacques LAVOIE. « La petite histoire de l'électricité dans le Bas-Saint-Laurent dans Estuaire », dans *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 3, n^o 2 (1976). URL http://semaphore.uqar.ca/580/1/ESTUAIRE_1976_NO-2.pdf

GLOVER, Bill, *History of the Atlantic Cable & Undersea*

Communications from the first submarine cable of 1850 to the worldwide fiber optic network [documentaire], HMTS Monarch.

Hydro-Québec célèbre le 40^e anniversaire de la mise en service de la première ligne à 735 kV [communiqué], Hydro-Québec, mardi 29 novembre 2005. URL http://www.hydroquebec.com/4d_includes/surveiller/PcFR2005-228.htm

Les grands projets québécois — la plus puissante ligne électrique au monde (735 kV). URL https://www.youtube.com/watch?v=D_PpmTk0gZA

SAINDON, Richard. *Chronique du Bas-Saint-Laurent, 1535-2017*, Éditions du Septentrion, 2017, p. 209.

- À la différence des lignes de 1963, celles de 1982 et 1991 ont des pylônes tripoutres qui retiennent des faisceaux doubles à 315 kV. Tout en haut de la structure, le câble de garde sert de paratonnerre. (Photographie : Pierre Prévost, 2018)

QUAND LE PAYSAGE NOUS RACONTE

MARIE-HÉLÈNE VERDIER

Les paysages nous entourent : mariage entre le territoire naturel et les traces laissées par l'homme, le bâti, qu'il a érigé au fil du temps. Les paysages témoignent des diverses activités auxquelles s'adonnent les habitants et qui le marquent, l'animent. Le paysage, c'est donc bien plus qu'une carte postale, c'est vivant et ça évolue ! C'est un cadre de vie qu'on habite et qui, lorsqu'on le regarde de plus près, nous raconte, à sa façon, des histoires. Il nous parle du mode de vie actuel de la communauté qui l'habite, mais nous révèle également des histoires du temps passé, qui a laissé sa trace et éveille des souvenirs.

Pour bien comprendre le paysage et l'écouter nous raconter ses histoires, il faut parfois l'analyser et l'étudier. Pour

arriver, les architectes et les urbanistes utilisent la typomorphologie, cette science qui permet de lire le milieu bâti qui s'est développé sur un territoire depuis les débuts de l'histoire de la région.

Cette science se concentre sur l'analyse non pas des éléments, mais bien des relations entre les éléments qui composent le territoire : le cadre naturel, avec sa topographie, son hydrographie et son couvert forestier, les différents chemins qui permettent de le parcourir, le découpage du territoire en différents lots et, enfin, les bâtiments, de toutes sortes, qui se sont implantés au fil des années. Ces relations sont uniques pour chaque lieu et permettent ainsi de décrire et caractériser l'identité même d'un village. Une telle analyse et compréhension de



Marie-Hélène Verdier est stagiaire en architecture. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)

• En trame de fond, une vue sur le cœur du village de Saint-Léon-de-Standon depuis la route principale. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

la formation du territoire permet alors de mieux le préserver et de mieux orienter sa mise en valeur par le développement d'outils de gestion adapté à chaque territoire. Comme on dit, il faut bien « comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va », et ce même avec le paysage.

Soucieuse de développer des outils bien ancrés dans l'identité et les caractéristiques propres au village, la municipalité de Saint-Léon-de-Standon, à l'été 2017, a octroyé à l'architecte Marie-Josée Deschênes le mandat de caractériser le village. Cette démarche est effectuée en collaboration avec la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon qui pilote la réalisation de l'album souvenir du 150^e anniversaire de fondation de la municipalité. Qu'est-ce qui fait que les paysages magnifiques de Saint-Léon l'ont amené à être surnommé la « Petite-Suisse »? Qu'est-ce qui caractérise le village et le rend unique?

L'étude des cartes et photos anciennes permet, dans un premier temps, de tracer l'histoire de la formation du territoire. Depuis le comté de Hetford, au

XVIII^e siècle, jusqu'à son détachement de la paroisse de Saint-Malachie, en passant pour tous ses liens avec la famille des Henderson, le village prend forme. Le découpage des cantons conditionne celui des rangs, puis celui des parcelles qui à son tour, dicte l'implantation des rues et des bâtiments.

Le cadre naturel forge inévitablement l'implantation et les paysages du village. Entre la rivière Etchemin qui serpente au creux de la vallée et les montagnes qui l'enlacent, le village s'organise et s'implante peu à peu. L'étude des cartes hydrographiques avec la rivière Etchemin et les diverses rivières et ruisseaux qui s'y déversent, de même que l'analyse de la topographie, tout cela permet de bien comprendre pourquoi les ancêtres ont choisi de s'implanter en ce lieu qui apparaît comme une véritable oasis au cœur des montagnes.

Avec une fine lecture du cadre naturel et bâti, les paysages du village se décomposent alors en trois zones ayant leur caractère distinct, trois unités de paysages qui, de façon générale, se partagent des



- *Le village de Saint-Léon-de-Standon offre des percées visuelles sur la campagne environnante. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)*

caractéristiques communes : 1) la zone plus ancienne, institutionnelle, concentrée autour de l'église; 2) le village s'étirant le long de la route principale; 3) la concentration d'habitations au sud de la route principale, le long de courts parcours d'implantation. Chaque unité raconte sa propre histoire à travers le village : celle des institutions qui ont façonné le village, celle des agriculteurs, commerçants et artisans qui ont tiré profit du lieu, et enfin l'histoire de ces résidents, venus chercher leur coin de paradis, à deux pas du village et de la rivière. Chaque unité possède aussi un cadre bâti différent. Les paysages résultants de ces unités sont alors différents.

Déjà, en 1886, le cœur du village prend forme à la jonction de la route principale et du chemin de l'église. La première église y est construite en 1887, puis le presbytère, le couvent et la caisse populaire à même le magasin général Audet en 1912. Les terres, situées à proximité du cœur du village, tirent profit à la fois de la rivière au sud et, au nord, du couvert forestier et des montagnes. L'agriculture se développe. Peu à peu, le village

s'étire le long de la rue Principale, rectiligne. Des commerçants et des artisans de toutes sortes s'installent au village. Fait inusité, plusieurs propriétaires de terres agricoles habitant les rangs plus éloignés transportent leur résidence vers le village pour s'en rapprocher. Ces agriculteurs apportent quelques animaux avec eux également, une vache et quelques poules, et construisent une petite grange derrière leur nouvelle propriété. Ce déplacement d'agriculteurs, venus d'un peu plus loin dans le canton, caractérise véritablement la formation du village. Pour resserrer et concentrer la localité, une nouvelle unité s'implantera entre la rue principale, la zone institutionnelle et la rivière.

Les travaux d'analyse de ce territoire fascinant se poursuivront en 2018. Gageons que Saint-Léon n'a pas fini de nous raconter ses histoires.

Prenons le temps de découvrir ce que les paysages ont à raconter. Préservons et mettons en valeur ces paysages pour qu'ils puissent nous raconter encore et encore leur riche histoire.



- *En trame de fond, les trois unités de paysages de Saint-Léon-de-Standon. (Source : Marie-Josée Deschênes, 2018)*

LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA CAPITALE-NATIONALE

FRANÇOISE ROY



Géographe et aménagiste, Françoise Roy est chargée de projet de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale. (Photographie : Françoise Roy, 2018)

1. *Ministère de la Culture et des Communications, Secrétariat à la Capitale-Nationale, Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la CRÉ de la Capitale-Nationale.*

• *En trame de fond, Les Éboulements. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2011)*

Géographe et aménagiste, j'ai œuvré à la Fondation Rues principales. Puis, j'ai occupé le poste de directrice par intérim au Conseil des monuments et sites du Québec, aujourd'hui Action et patrimoine. Par la suite, j'ai été conseillère en urbanisme à la Ville de Québec. Depuis novembre 2011, je suis chargée de projet de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale.

En espérant que cette démarche paysages vous inspire et qu'elle vous guide dans vos projets.

Les débuts de la démarche

Après une mission d'études au Vermont en 2005, des intervenants provenant des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est décidèrent de créer la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Par la suite, ces intervenants demandèrent à la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale la mise sur pied d'une entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, qui fut signée en 2008.

Les ententes sur la mise en valeur et la protection des paysages

À ce jour, les partenaires financiers du milieu et gouvernementaux¹ ont signé trois ententes : 2008-2013, 2013-2016 et 2016-2019.

La première entente concernait le territoire des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. À

la deuxième entente se sont ajoutées les MRC de Portneuf et de l'île d'Orléans. La Communauté métropolitaine de Québec s'est jointe à la troisième entente.

Chacune des ententes prévoit la mise en œuvre d'un plan d'action pour mettre en valeur et protéger les paysages de la Capitale-Nationale en tenant compte de trois démarches : la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, la MRC de Portneuf et la MRC de l'Île d'Orléans.

1. MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, MRC de Portneuf, MRC de l'Île d'Orléans, CLD de la Côte-de-Beaupré, CLD de Charlevoix, CLD de Charlevoix-Est, CLD de Portneuf, CLD de l'Île d'Orléans, Développement Côte-de-Beaupré, Tourisme Charlevoix et la Communauté métropolitaine de Québec.
2. Ministère de la Culture et des Communications, Secrétariat à la Capitale-Nationale, Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la CRÉ de la Capitale-Nationale.

Les plans d'action

Chacun des trois plans d'action comprend quatre objectifs relatifs à la mise en valeur et la protection des paysages :

ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES DES INTERVENANTS. L'acquisition de connaissances paysagères constitue la première étape d'une démarche paysagère. Ainsi, les intervenants de chacune des trois démarches ont réalisé des études de caractérisation et d'évaluation des paysages

qui ont été diffusées dans l'ensemble du territoire.

Pour parfaire ses connaissances paysagères, le milieu participe à diverses formations que l'entente lui offre.

ANIMER ET CONCERTE LE MILIEU. Divers comités de travail veillent à la mise en œuvre des plans d'action.

Pour partager l'expertise et concerter l'ensemble des intervenants de la région de la Capitale-Nationale, un événement « paysages » s'est tenu à l'automne 2017. Celui-ci a connu un vif succès.

SENSIBILISER LES INTERVENANTS. Diverses actions visent à sensibiliser le milieu : la remise de « Prix Paysage » pour souligner les efforts de mise en valeur et de protection des paysages, la diffusion d'une infolettre triennale, la publication de plusieurs articles dans les médias régionaux, la création d'un site Internet www.notrepanorama.com, etc.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE MILIEU. Pour soutenir financièrement le milieu dans la mise en œuvre de projets à caractère paysager, deux appels de projets ont été réalisés et un troisième est en cours.

Divers projets novateurs et inspirants ont été réalisés dont des études paysagères, des guides de bonnes pratiques, des concepts de haltes du paysage, des aménagements de belvédères, etc.

Un montant de 401 935 \$ a été octroyé pour soutenir le milieu générant des investissements totaux de 734 239 \$. Sans cette aide financière, plusieurs projets n'auraient jamais vu le jour. Au total, 28 projets ont été soutenus³.

Un guide des bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur des bâtiments agricoles de Charlevoix

Réalisé par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, le guide s'adresse aux propriétaires de bâtiments agricoles. Il vise à informer, sensibiliser et planifier

les travaux d'entretien, d'agrandissement et de restauration. Chacune des 12 fiches du guide présente des notions de base, les problèmes les plus fréquents, des conseils pratiques aux propriétaires et des exemples concrets d'intervention pour l'entretien, la réutilisation et la mise en valeur des bâtiments agricoles.

Le guide a été présenté et remis aux propriétaires de bâtiments agricoles des deux MRC.

Les impacts de la démarche et les conditions gagnantes

Après plus de 10 ans, les impacts de la démarche sont majeurs :

- L'interaction entre les partenaires du milieu et gouvernementaux est remarquable;
- Le paysage est une notion mieux comprise et intégrée dans les outils d'urbanisme et de planification;
- Le milieu a une vision commune de la mise en valeur et la protection des paysages.

Pour qu'une telle démarche perdure, certaines conditions sont requises :

- La direction des intervenants et la volonté du milieu;
- Les ressources financières et la présence d'une ressource humaine qui coordonne la démarche;
- Le partenariat.



2. Pour connaître ces projets et obtenir de l'information sur l'entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, consulter le site Internet www.notrepanorama.com.

• En trame de fond, panorama depuis Les Éboulements sur l'Isle-aux-coudres. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2011)

LA GESTION DES PAYSAGES

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES



Marie-Josée Deschênes est architecte en patrimoine. (Photographie : Pierre Prévost, 2017)

La notion de paysages culturels s'est développée au milieu des années 1990. Le Conseil du paysage québécois élabore une Charte du paysage québécois en 2000. En 2012, la Loi sur le patrimoine culturel inclut la définition et la préservation des paysages culturels. En 2013, Ruralys dépose une caractérisation des paysages de Chaudière-Appalaches dans un rapport intitulé *Les paysages de la Chaudière-Appalaches*¹, vers la connaissance et la mise en valeur. Aujourd'hui en 2018, qu'est devenue la reconnaissance des paysages de Bellechasse ?

Dans les derniers mois, les municipalités de Bellechasse ont essuyé un refus de la part de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) suite à la demande de modifications d'occupations du territoire, une station-service a été construite en bordure de la 279 à Saint-Charles dans des terres agricoles, les travaux d'élargissement de la route 277 ont nécessité le déménagement d'une maison ancestrale — qui a heureusement été préservée — et les travaux de voirie empiétant aussi dans des terres agricoles, ont débuté, la municipalité de Saint-Nérée planifier d'ériger une tour d'observation pour attirer les visiteurs à découvrir les panoramas exceptionnels qu'offre son territoire montagneux, j'ai visité le Domaine Pointe-Saint-Vallier où j'ai redécouvert des paysages grandioses sur le fleuve et ses îles et enfin, j'ai assisté à une séance d'information offerte aux citoyens de Saint-Raphaël sur l'application du Plan d'implantation et d'intégration

architectural (PIA) entré en vigueur en 2017 pour les bâtiments situés au cœur du village.

Ce qui prouve que la notion de paysage, tel que mentionné par Marie-Hélène Verdier dans un texte précédent, est en continuelle mouvance. Toutes les décisions que l'on prend pour transformer notre environnement affectent les paysages. Vous plantez des fleurs autour de votre maison et vous entretenez vos bâtiments? Vous améliorez les paysages. Vous laissez traîner des objets, des matériaux de construction, de vieilles voitures? Vous affectez la qualité des paysages! Ces gestes sont à notre portée et il est de notre responsabilité de faire un effort pour améliorer notre environnement. Plus notre environnement est harmonieux, attrayant; meilleure sera notre qualité de vie.

Mais tous les paysages n'ont pas la même valeur. Certains paysages ont une moindre portée : le paysage offert par votre propriété mais qui n'est pas visible de la voie publique, par exemple. Tandis que les paysages visibles depuis les voies publiques appartiennent à toute la collectivité. « *On ne peut pas faire ce que l'on veut chez nous...* » eh bien, non! Tel que le dit l'adage : « *Notre liberté s'arrête où commence celle des autres* ». Le nouveau maire de Saint-Henri, Germain Caron, a bien compris l'importance des petits gestes pour embellir sa municipalité en interpellant ses citoyens à embellir leur propriété dans une lettre publiée dans l'Henriçois en avril dernier.

1. <https://aapq.org/bibliotheque/les-paysages-de-la-chaudiere-appalaches-vers-la-connaissance-et-la-mise-en-valeur> (page consultée le 18 juin 2018).

• *En trame de fond, une vue imprenable sur la Municipalité de Saint-Gervais.* (Photographie : Pierre Lahoud, 2018)

Ce qui nous préoccupe est la préservation des paysages culturels emblématiques de Bellechasse. L'étude de Ruralys brosse à grands traits un tableau où leurs principales caractéristiques sont répertoriées². Cinq ans ont passé et notre connaissance des paysages de Bellechasse ne semble toutefois pas s'être raffinée. Vous avez certainement constaté que sa topographie accidentée offre des panoramas à couper le souffle sur les Laurentides, l'île d'Orléans, le fleuve Saint-Laurent ainsi que sur le centre-ville de Québec? À Saint-Lazare, vous avez observé le panorama ouvert à 180 degrés qu'offre la route 279 vers le nord? Vers l'ouest s'élèvent les immeubles en hauteur de Québec, et vers l'est, dominent les montagnes de Charlevoix. Ces ouvertures visuelles panoramiques exceptionnelles qu'offre la région sont dénommées paysages culturels patrimoniaux qui se définissent, selon la Loi sur le patrimoine culturel comme « *territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interaction de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire* ». Il est grand temps que cette catégorie de paysages fasse l'objet de notre attention.

J'ai voulu partager mon point de vue d'architecte spécialisée en patrimoine travaillant depuis plus de 25 ans dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme au Québec avec l'agriculteur Richard Dion, président de la coopérative UNICOOP. Cette coopérative agricole, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 225 M\$, approvisionne les fermes québécoises de plusieurs régions du Québec dont Bellechasse. En tant qu'agriculteur et membre de la coopérative depuis 41 ans, Richard Dion souligne l'importance de la Loi sur la protection du territoire

agricole pour encadrer le développement des municipalités rurales lors de son émission le 22 décembre 1978. Quarante ans plus tard, il déplore toutefois que le développement des municipalités ne prenne pas davantage en considération la valeur des terres agricoles concernées par les divers projets de constructions résidentielles, commerciales et industrielles. Ici comme ailleurs au Québec, les terres propices à l'agriculture n'occupent qu'un petit pourcentage du territoire. Elles méritent donc d'être préservées en tant que ressources rares servant à nourrir la population. Aujourd'hui, ce sont les ouvertures visuelles que procurent ces terres défrichées par nos ancêtres qui offrent les panoramas et les percées visuelles spectaculaires sur la région.

Enfin, Richard Dion explique aussi la relation étroite qu'il y a dans la transformation des paysages et l'évolution de l'industrie agricole. Résident du rang du Bras de Saint-Gervais, il se rappelle qu'il y avait plus d'une vingtaine de producteurs agricoles habitant ce rang dans son enfance. Maintenant, il en reste seulement six. Ainsi, les maisons et les bâtiments agricoles deviennent excédentaires et cela explique probablement en partie que leur préservation est compromise, tel que le mentionne Gaston Cadrin précédemment.

Il est temps que la réflexion sur la connaissance, la reconnaissance, la préservation et la mise en valeur des paysages de Bellechasse soit amorcée. L'actuelle révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Bellechasse offre une belle occasion d'entamer ce chantier afin de préserver nos richesses et attirer chez nous, des visiteurs et des résidents et des travailleurs.



2. *Op. cit.*

MES PAYSAGES DE BELLECHASSE

RENÉ MINOT



René Minot est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans*. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

« **V**ue imprenable sur... »
Peut-on « prendre » un paysage ?

J'ai pourtant coutume de dire : « J'ai acheté un paysage », lorsqu'on me demande ce qui m'a amené à m'installer à la Fourche d'Armagh, voici bientôt dix ans.

Fils de paysans habitant une région de la vieille France au paysage bocagé sans grand relief et à l'habitat dispersé, j'ai d'abord découvert le Bellechasse d'« en-bas », non loin du fleuve, avec ses gros villages et ses grosses fermes aux hauts silos, le long de rangs qui n'en finissent pas. Un pays dont je connaissais déjà quelques fameuses légendes.

Côté nord, c'est l'horizon avec son découpage des « éternelles » crêtes des Laurentides à la forte réputation touristique. Non, ce n'est pas pour moi.

Le côté sud m'intriguait. Il se mérite. Peu d'axes de pénétration. D'abord, des plées pas très engageantes pour les novices. Puis, des côtes presque brutales au sortir des villages. Enfin, la forêt, interminable. « C'est donc loin chez vous », nous disent les gens de la ville quand, palier après palier, côte après côte, ils gagnent nos « hauts » de Bellechasse.

Un ami beauceron, savant géographe, m'avait jadis parlé du « Plateau appalachien ». Lorsqu'il a su que je venais de nicher dans la vallée de la Fourche, il a situé ma maison « à mi-pente du rebord » du Plateau appalachien. Là où de gigantesques glaciers de dix kilomètres d'épaisseur sont venus déposer leurs monstrueuses moraines de rocs, de gravier et de sable.



- *En trame de fond, un paysage hivernal de nos campagnes bellechassoises. (Photographie : René Minot, 2018)*
- *Le rang des Fourches à Buckland. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2018)*

Les forêts ont fini par y pousser, même si l'eau déboulant des pentes en lessive le sol, qui reste acide et caillouteux. Quand les occupants « canadiens » ont cherché à cultiver ces terres pauvres, ils ont bien vu qu'il n'y poussait « que de la roche ». Aujourd'hui, ma maison, tout au bord de la rivière, est entourée de prairies plutôt favorables à un élevage de troupeaux peu nombreux, mais de qualité : vaches, chevaux, chèvres, moutons...

Pas loin, dès les premières grimpettes aux flancs de la vallée de la Fourche, c'est la forêt, mon « terrain de jeu » : sentiers, ruisseaux, quelques sablières, des chevreuils partout, des terres à bois, de la fardoche, plusieurs érablières aux tubulures bleutées, chacune avec sa sucrerie. Quelques vestiges, à peine visibles, de cabanes de jadis. Aujourd'hui, nos acériculteurs sont fiers de la qualité de leur sirop, même si la récolte de 2018, en quantité médiocre, a été ici assez décevante. L'hiver, il fait bon y « entailler ».

Par rapport au bocage de ma jeunesse, mon paysage des « Hauts de Bellechasse » offre un tableau presque sauvage. La rivière, qui dévale du Massif du Sud, peut quintupler, décupler son débit en quelques heures. Elle surprend en changeant parfois son cours : la pente, en effet, n'empêche pas des méandres de se former, car les dépôts de sédiments n'attendent pas des siècles pour en bloquer et détourner le cours.

Curieusement, elle change de nom : en amont, on parle de « la Fourche » ; en aval, c'est « la rivière Armagh ». La vie de ce cours d'eau me rappelle une autre petite rivière, celle où mon père allait pêcher dans sa jeunesse – et où se pratiquait un braconnage ancestral discret : je m'en souviens... Elle s'appelle « la Dive » et n'a rien du torrent de montagne que devient parfois « ma » Fourche bellechassoise.

En Poitou, le cours de surface de la Dive la mène au large bassin de la Loire, mais elle a aussi un cours souterrain qui dévie une partie de ses eaux vers une source où elle « renaît » sous le nom de « la Sèvre », qui va, elle, d'abord irriguer le Marais Poitevin, puis se perdre dans l'océan Atlantique.

Rivières de ma vie d'hier et d'aujourd'hui : changement de nom, changement de cours. Elles sont à l'image des terres du « canton » d'Armagh, que traversaient jadis les Abénaquis semi-nomades ; qu'un jour ont défrichées — au prix de quel labeur ! — les familles fondatrices du village ; et qui, maintenant, redeviennent prairies, puis boisés, puis forêt au fil des décennies.

C'est le changement qui est permanent.



- *En trame de fond, un chemin de travers dans le 2^e Rang à Saint-Raphaël. (Photographie : Nicolas Godbout, 2017)*

CHRONIQUE

LE DOMAINE POINTE-DE-SAINT-VALLIER : UN SITE PATRIMONIAL À DÉCOUVRIR



par
**Denise
ROY**

Pour plusieurs encore, le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier semble être un secret bien gardé. Il est vrai que son manoir est bien caché dans son écrin de verdure. Mais plus encore, de 1923 à 1999, le Domaine a appartenu à la famille d'Arthur Amos et de Mathilde Beaudry, une famille aisée qui a habité le Vieux-Québec, puis Montréal. Aujourd'hui, ce Domaine est la propriété de L'Héritage canadien du Québec et de Conservation de la Nature – Canada, deux organismes à but non lucratif qui veillent à la protection et la conservation du patrimoine bâti et des milieux naturels. Une corporation, gérée par des bénévoles, a pour mission l'animation et la mise en valeur des lieux.

L'Héritage canadien du Québec a figé le manoir dans la période la plus florissante de l'époque des Amos, soit entre 1923 et 1940. Ainsi, lorsque les pièces du rez-de-chaussée ont été repeintes, il a fallu respecter la charte des couleurs prescrite par l'architecte patrimonial. En 2017, une photographie datant de 1923, époque où le solarium fut ajouté sur la façade du manoir, a guidé la restauration de la fenestration.

Ce site patrimonial, sis en milieu naturel, invite autant à se promener dans l'érablière qu'à rêvasser ou méditer, et à s'émouvoir devant la beauté saisissante du panorama qui s'ouvre sur l'archipel de Montmagny lorsque nous sommes sur la terrasse construite par Félix-Alphonse Larue entre 1908 et 1910. Dans son livre *La Pointe de Saint-Vallier*, une histoire de 300 ans, l'auteur Yves Guillet raconte l'évolution du site et l'histoire des propriétaires qui se sont succédé depuis la concession au premier censitaire, Jean Fradet, en 1712.

Claude Léveillée, en chantant *Les vieux pianos*, rappelait la nostalgie du temps passé, de cette époque où les vieux meubles donnaient chaleur et réconfort aux intérieurs des maisons souvent sombres, alors que chandelles et lampes à l'huile les éclairaient.

Les murs du manoir murmurent les hivers difficiles quand le nordet hurle dans les grandes orgues. Ils racontent les inventions astucieuses de la coseigneuse Agathe Tareu de Lanaudière pour se protéger contre les voleurs de grands chemins; la naissance des neuf enfants de Thomas Lemieux dans la chambre des

- *En trame de fond, le solarium et le canon, sur une photographie d'époque. (Source : Domaine Pointe-de-Saint-Vallier, fonds Arthur-Amos)*

parents ; le titre *Les Chambres de bois* que la poète et romancière Anne Hébert aurait trouvé après une nuit de sommeil dans cette même chambre. Que dire des réjouissances chez les Amos qui recevaient à leur table ministres et notables, et des dévotions de Madame Larue dans la chapelle qui sentait le bois fraîchement coupé ? Il y a tant à découvrir et à raconter ! En plus de la visite guidée du manoir, Louis Gauthier, petit-fils d'Arthur Amos, fait revivre le Domaine à même ses souvenirs et le pouvoir des mots, lors d'une promenade contée.

Colloque — Patrimoine

Les 30 juin et 1^{er} juillet, le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier sera l'hôte d'un colloque consacré au Patrimoine bâti ainsi qu'à la conservation et la restauration des meubles anciens. Ce sera une rare occasion de venir rencontrer des professionnels qui ont consacré leur vie au Patrimoine : Michel Lessard et Yvan Fortier, ethnologues et historien d'art, Clermont Bourget, urbaniste, Charles Ferland, architecte, Gaston Cadrin, restaurateur de maisons, Michel Gilbert, restaurateur de meubles anciens, et les artisans Jacques Demers et Lise Lessard.

Durant ces deux jours, chaque conférencier prononcera une allocution de 40 minutes. Le dîner sera offert sur place. De plus, pendant cette période de repos et d'échanges, vous pourrez assister à des activités qui vous feront découvrir le manoir et les attraits du site.

Pendant l'été, le Domaine devient un centre culturel où le passé côtoie le présent, où la culture et la nature se donnent la main pour prendre la vôtre.

Participer à cette fin de semaine artistique pour la modique somme de 20 \$ par jour, c'est comprendre d'où l'on vient et rendre hommage à l'héritage de nos pères.

Pour plus d'informations et vous inscrire au Colloque-Patrimoine avant le 21 juin, consultez : www.pointedesaintvallier.com ou composez le (418) 837-6504.



- *En trame de fond, la maison Amos. (Photographie : Pierre Vézina, 2017)*

CHRONIQUE

CHARLES COUILLARD DESISLETS DE BEAUMONT :
SUR SA NOBLESSE ET SES ARMOIRIES

par
**Paule Juliette
DE BEAUMONT**

Cet hiver, 2018, *L'Ancêtre*, revue de la Société de généalogie de Québec, publiait une chronique héraldique de l'un des membres de son Comité héraldique, Marc Beaudoin, remettant en cause le dessin des armoiries des diverses branches de la famille Couillard telles que publiées en 1912 par l'abbé Azarie Couillard Després dans son ouvrage *Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud et de ses alliés canadiens et acadiens*.

Bien que M. Beaudoin ne conteste pas la réception de lettres de noblesse par Charles Couillard, fils cadet du pionnier, Guillaume Couillard, et de Guillemette Hébert, l'on nous permettra de saisir cette occasion pour élaborer sur des références déjà publiées sans analyse dans notre précédent article, *Les Couillard de Beaumont ou La petite histoire dans la grande*¹, concernant ces deux points, les lettres de noblesse et le blasonnement reçus du roi par le seigneur de Beaumont au XVII^e siècle.

En ce qui a trait aux titres de noblesse de Charles Couillard Desislets², puis De Beaumont, disons d'abord que les lettres de noblesse qu'il a reçues du roi en mars 1668 — probablement pour trois raisons d'inégale importance : sa participation aux guerres de l'Administration coloniale contre les Agniers en 1666-1667, aussi, probablement, son mariage avec une jeune femme de grande famille française en janvier 1668³ et le statut d'imposant propriétaire terrien de son père associé à sa notoriété en tant que pionnier — ces lettres donc sont un fait avéré et confirmé par deux documents d'archives :

- L'inventaire de biens fait à Beaumont par les notaires royaux DuLaurent et Sanguinet en juin 1757 où l'on peut lire : « *Suivent les titres et papiers. Premièrement les lettres de noblesse accordées par le Roy à feu M. Charles Couillard, pere dudit S. Charles Couillard de Beaumont, les dites lettres en grand parchemin données à S.t Germain en Laye du mois de mars mil six cent soixante huit, signées Lotiis, et sur le reply, Par le Roy, contresigné De Lionne, avec grille et paraphe; à costé Visa Segnier pour servir aux lettres de noblesse; les dites lettres scellées d'un grand sceau en cire verte, lacet de soye rouge et verte, et au milieu de la feuille suivante est empreint le cachet des armes ordonnées*

1. *Au fil des ans*, vol. 25, n° 4 (automne 2013), p. 22-28; *Mémoires de la SG-CFM*, vol. 63, n° 4 (hiver 2013).
2. Le surnom Desislets accolé à Charles Couillard désignait l'une des possessions de ses parents qu'on peut présumer lui avoir été promise, les islets — maintenant disparus — situés à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, à Québec.
3. Marie Pasquiere de Franclieu dont le père avait été baillie, président de Brie-Comte-Robert et conseiller du roi; la lignée maternelle de sa mère, Marie Portas, était reliée à une grande famille d'origine flamande, les De Heere.

audit feu S. r Charles Couillard pere, conformément aux dittes lettres. »

4. Comment, en 1781, le Châtelet de Paris a-t-il pu délivrer copie de lettres de noblesse au petit-cousin du descendant du récipiendaire ? En tout état de cause, le dépôt en greffe en 1785 de lettres de noblesse du grand-père de son petit-cousin par Jean-Baptiste Couillard de Lespinay paraît bien illégitime. Comme les titres ne sont hérités qu'en lignée directe et patriarcale, du père aux fils et aux filles — mais non pas de mère en fille —, ce dépôt apparaît pour le moins questionnable.

5. A. Couillard-Després, *Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud et de leurs alliés canadiens et acadiens*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de La Tribune, 1912, p. 341.

- Après l'obtention d'une copie collationnée des lettres de noblesse de Charles Couillard au Châtelet de Paris en 1781⁴, par leur transcription, en toute apparence au verbatim, lors de leur dépôt au greffe de Pierre-Louis Descheneaux, notaire public de Québec, par le petit-cousin, Jean-Baptiste Couillard de Lespinay, le 22 juillet 1785.

Par ailleurs et en ce qui concerne le blason et les armes de Charles Couillard, dont il s'est peut-être peu prévalu, il est clair et établi par le même inventaire cité ci-haut qu'il a reçu un blasonnement du roi « ... et au milieu de la feuille suivante... », mais aucun dessin n'en est alors fait, non plus que lors du dépôt et de la transcription des lettres au greffe Descheneaux en 1785.

Les auteurs de *l'Armorial du Canada français* qu'on présume de fins connaisseurs de l'époque en héraldique, Régis Roy et Édouard Massicotte, présentent, dans leur édition de 1918, un cerf d'argent passant sur fond azuré comme armes de Charles Couillard — quoiqu'ils n'aient pas conservé l'exact positionnement de la tête, en semi-profil dans *l'Armorial du Canada français*, et des pattes du cerf, tel que publié par l'abbé Couillard Després en 1912 dans son ouvrage sus-cité — comme d'ailleurs ils en avaient présenté pour son frère, Louis, dans leur 1^{ère} série du même ouvrage en 1915.

Est-ce raisonnable de croire que le choix, par Roy et Massicotte, de l'abbé Azarie Couillard Després comme auteur de l'introduction de leur ouvrage de 1915 démontrerait que ces deux auteurs étaient alors sous son influence intéressée ? Ou si l'abbé Couillard Després, vu la possibilité donnée par les notaires publics en 1785 de voir et même d'obtenir copie des lettres de noblesse de Charles Couillard par le demandeur sans spécification⁵, pourrait avoir pris connaissance du dessin des armes de ce dernier ?

Par surcroît, ce que l'on n'attendait pas de nos recherches faites dans la première décennie des années 2000, c'est que le journal *La Patrie* de Montréal, le 29 novembre 1902, dans ses *Notes généalogiques*, présente, par le biais d'un certain D^r Valois de Valoisville — qui se dit ami, certainement intime, de la famille Couillard de Lespinay qui résidait alors à Montréal — un texte inédit pour le public, celui des lettres de noblesse de Charles Couillard et un fac-similé d'un cachet présentant les armes supposément rattachées à ces lettres, un écu écartelé — divisé en 4 parties — dont les figures héraldiques mal définies, publiées sur papier journal, ressemblent malgré tout aux armes des Couillard de Lespinay telles qu'illustrées par l'abbé en 1912 dans son ouvrage sus-cité et décrites comme « ... un écartelé d'argent, au 1^{er} et 3^e, à la fleur de lis d'azur, au 2^e et 4^e, à la coquille de même, chargé au centre d'un écusson d'azur à la croix de gueules⁵. »

Le lecteur-trice se demandera sans doute pourquoi juxtaposer les lettres de noblesse de Charles Couillard au cachet portant probablement le sceau des Couillard de Lespinay ? Le D^r Valois avait-il mal compris les indications de ses amis en attribuant ce cachet à Charles Couillard ?

En tout état de cause, l'absence de documents originaux en ce qui concerne la réception de lettres de noblesse autant par la branche aînée des Couillard de Lespinay que par le patriarche, Guillaume Couillard, explique la confusion de cette présentation du journal *La Patrie* en 1902.

Ainsi, et pour revenir aux préoccupations héraldiques de M. Beaudoin, puisqu'une analyse de ces pratiques sous Louis XIV, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, pourrait, on l'espère, nous éclairer, l'éditeur me permettra peut-être de revenir dans une chronique héraldique plutôt technique d'un prochain numéro d'*Au fil des ans*.



- *Armoiries de Couillard de Beaumont.*

BILAN ANNUEL

RAPPORTS DU PRÉSIDENT, DE LA TRÉSORIÈRE ET DE LA RÉDACTRICE D'AU FIL DES ANS

C'est avec plaisir que je vous transmette ce rapport du président de la Société historique de Bellechasse, des activités 2017-2018, présenté lors de notre assemblée générale annuelle, tenue le 29 avril 2018, à Beaumont.

Il y a trois ans, j'acceptais, bien humblement, la présidence de la SHB. Aujourd'hui, c'est encore avec un immense honneur et une grande fierté, qu'au nom de tous les membres du conseil d'administration, je viens vous faire rapport des activités 2017.



L'année 2017 fut une année d'accomplissements, d'aboutissement et de reconnaissance. Les membres du c.a. se sont réunis 6 fois et ont assisté à plus de 40 événements afin de faire le suivi de l'ensemble des dossiers de la Société.

La SHB a publié un numéro exclusif (AFDA, vol. 29, n° 2) qui contribue à l'information historique disponible sur le rôle des communautés religieuses dans Bellechasse : celle, fascinante, de la fondation et de l'expansion de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, dont bien des Bellechassois sont fiers. La publication décrit l'implantation d'une multitude de bâtiments et dépendances sur deux vastes domaines, l'un au cœur du noyau villageois, l'autre au lac Vert de Saint-Damien-de-Buckland. Cette édition spéciale en couleur a été tirée à 1 500 exemplaires.

Pour souligner le 125^e de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, la Municipalité de Saint-Damien a proposé d'aménager un parc public au carrefour de la rue Commerciale et de la route Saint-Gérard. La Société historique de Bellechasse a été invitée à se joindre au partenariat congrégation-municipalité pour l'exécution de ce projet : concevoir et fabriquer deux panneaux d'interprétation historique qui s'ajoutent aux trois autres déjà installés en face des bâtiments patrimoniaux cités en 2013. Plusieurs invités étaient rassemblés pour l'inauguration et la bénédiction du parc Virginie-Fournier qui comprend un magnifique buste en bronze-granit du sculpteur Jean-Pierre Busque.

- *En trame de fond, le Parc régional du Massif du Sud. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2017)*

L'année 2017 aura aussi été une grosse année sur le plan du projet Archives-Bellechasse. Après deux années d'inventaire des archives paroissiales, Pierre Lefebvre a élaboré la structure en permettant un financement qui pourra mener à créer un centre d'archives privées en Bellechasse. En mai 2017, le projet Archives-Bellechasse a pris son envol. Même s'ils ne possèdent pas de véritable centre régional d'archives privées, les Bellechassois peuvent désormais avoir accès à plusieurs documents marquants de leur histoire sur Internet. Ils peuvent aussi confier le patrimoine archivistique de leur famille, de leur entreprise ou de leur organisation à des experts qui sauront protéger, mettre en valeur et préserver à long terme des documents qui enrichiront l'histoire de Bellechasse. Les chercheurs de tous les horizons peuvent accéder à une partie des collections d'Archives Bellechasse, en consultant la base de données sur un site qui présente des collections et des fonds d'archives privées dûment décrits et parfois numérisés. Avec la collaboration de deux étudiants de l'Université Laval, de nombreux documents ont été ajoutés tout au long de l'été 2017, soit 25 fonds, 6 collections et plus de 6000 documents d'archives. Ce projet a été réalisé grâce à l'appui financier de quelque 27 500 \$ venant de plusieurs partenaires et à la collaboration de nombreux membres de la Société. De plus, le projet fut accueilli très favorablement par le responsable du Centre d'archives de la Côte-du-Sud de Sainte-Anne de La Pocatière, qui accepta même d'encadrer les étudiants en appui à monsieur Lefebvre. Merci, très cher Pierre.

Comme vous le savez tous, le projet d'écriture sur les écoles de rang a abouti en une œuvre d'une grande qualité ayant nécessité plus de 7 500 heures de bénévolat, plus de 16 000 km à sillonner Bellechasse; 63 entrevues enregistrées, d'une durée moyenne de 1 h 20, ont été compilées puis transcrites dans un document de plus de 1 100 pages. Outre les personnes interviewées, plus de 200 autres Bellechassois/es ont mis la main à la pâte par leur connaissance locale des gens et des sites constituant le casse-tête de la vie scolaire rurale de jadis. Pour favoriser la diffusion, méritée, des travaux de cet ouvrage, l'auteur, Robert Tessier, a entrepris une série de conférences sur le sujet, tout en faisant la promotion du volume. La Maison natale de Louis Fréchette, à Lévis, et le Musée de la mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli, ont déjà été le lieu d'une conférence. Au Salon international du Livre de Québec 2018, c'est l'animatrice Gisèle Gallichan, de Radio-Canada, qui l'a accueilli; puis, la Société du Patrimoine de Standon, le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier, ainsi que d'autres points de diffusion de la culture. Du 10 novembre au 20 décembre 2018 se tiendra une exposition des photographies

d'époque sur le sujet du volume, à la Maison de la Culture de Bellechasse. D'autres activités sont à prévoir, dont une participation lors du congrès de la Fédération Histoire Québec : nous y apprendrons si le volume reçoit le prix Léonidas-Bélanger 2018. Le 5 mai, à Gatineau, lors du congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, Robert Tessier a été, à titre de bénévole, le récipiendaire du prix Renaud-Brochu 2018, sa candidature avait été présentée par la SHB, qui est membre de la FQSG. Merci et bravo.

La SHB, sans changer d'édifice, a emménagé dans un autre local au-dessus de la salle des Chevaliers de Colomb de Saint-Charles – notre ancien local étant devenu la salle des machines de climatisation.

Les capsules historiques de Claude Gignac ont été diffusées sur les ondes de Passion-FM, à raison de 260 capsules de 30 secondes de jour, et 180 capsules de soir. Le 17 mai, elles valaient à leur auteur le prix du Patrimoine de Bellechasse, à Lévis. De plus, une émission a été réalisée début avril 2018 par la chaîne MATv (609), portant sur quelques capsules historiques de la SHB avec la présence de Claude et des photos de Bellechasse en lien avec les capsules utilisées.

Le dossier de renouvellement et de recrutement de membres peut sembler banal, mais demande beaucoup de temps afin de toujours maintenir à jour la liste des membres, qui est utilisée pour toutes les communications, dont l'envoi de la revue. De plus, avec près de 400 membres, le renouvellement s'échelonne sur une période nécessitant de nombreux allers-retours dans la liste pour y ajouter de nouvelles inscriptions. Encore en 2017, toutes les 20 municipalités de Bellechasse sont membres de notre



- *En trame de fond, la grève de Saint-Vallier. (Photographie : Nicolas Godbout, 2018)*
- *Les officiers de la SHB remettant à le prix Benoît Lacroix 2018 à Dario Roy. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)*

Société et je les en remercie.

La SHB a été l'hôte de l'organisation du congrès annuel de l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ), sur le site des sœurs de NDPS à Saint-Damien. Visite du musée, visite chez Cassis et Mélisse, visite d'une grange octogonale et visite chez notre merveilleux ami René Minot étaient au programme.

Aujourd'hui, être sur Internet est un moyen puissant de développer notre notoriété et de faire connaître nos activités aux membres et au public. La SHB est bien visible sur le web et tente d'attirer l'attention des personnes intéressées par l'histoire des gens de Bellechasse. Son site principal fait connaître l'organisation, assure la diffusion des archives de ses publications et constitue une référence sur l'histoire de nos 20 municipalités. Les sites du Musée de Bellechasse et d'Archives Bellechasse donnent accès à une multitude de documents, photographies et expositions thématiques sur les origines de ce territoire et de ses habitants. Enfin, une page Facebook diffuse de l'information de dernière heure sur des activités à connotation historique auxquelles la Société est associée. Régulièrement mis à jour, les sites Web de la Société dégagent une image professionnelle personnalisée et moderne, grâce à une belle présentation visuelle et intuitive.

En terminant je voudrais, prendre quelques minutes, à titre de président de la SHB, afin de remercier des personnes exceptionnelles.

Premièrement, Robert Tessier, qui nous a annoncé en novembre son retrait du CA. afin de mettre toutes ses énergies à la promotion du volume sur les écoles de rang. Merci pour ta belle énergie au cours de ces 5 années, et demeure assuré de notre appui constant à toujours faire connaître le fruit du travail de ces dernières années.

Merci à Mario-Georges Fournier, qui a fait une année avec nous, mais qui, ayant énormément de travail avec sa Société du patrimoine de Sainte-Claire, se retire du CA de la SHB.

Merci à toi, Marie-Josée Deschênes pour les trois années à faire bénéficier la SHB de tes compétences professionnelles et personnelles. Merci d'avoir accepté de prendre le relais comme rédactrice de notre revue *Au fil des ans*, et même si tu te retires du CA, je sais que c'est pour mettre encore plus d'énergie à la poursuite de ton travail de rédactrice en chef.

Merci à mon amoureuse Lucie, qui a accepté d'occuper les fonctions de trésorière, puis de secrétaire de la SHB au cours des trois dernières années. Merci d'accepter de nous accompagner encore.

Maintenant, les quatre qui demeurent : premièrement les deux Pierre : Pierre Lefebvre et Pierre Prévost, ils sont à la fois le cœur et l'âme de la SHB. Tels que les deux roues d'un vélo, ils

- *En trame de fond, des oies sauvages dans l'estuaire de Saint-Vallier. (Photographie : Paul St-Arnaud, 2017)*

portent une multitude de dossiers et sont simplement essentiels et formidables.

Merci à André Bouchard pour son appui constant, son implication et son attitude toujours positive. Merci à Nicolas, notre jeunesse! Outre ses fonctions au sein du CA, il a siégé au comité de rédaction et il est le graphiste de la revue *Au fil des ans*.

Michel Tardif, *président*



Il me fait plaisir de vous déposer les états financiers de la Société historique de Bellechasse au 31 décembre 2017, tels que vérifiés par la firme comptable Roy Béchard Fleury CPA inc.

Les produits en 2017 s'élèvent à 91 730 \$, comparativement à 52 701 \$ en 2016 et à 30 936 \$ en 2015. La SHB a donc triplé son chiffre d'affaires en deux ans. La différence provient de deux projets majeurs, Archives-Bellechasse et le livre *L'époque des écoles de rang*, générant à eux deux 70 000 \$ des produits. Les dépenses d'opérations ont globalement atteint 91 772 \$, laissant un léger déficit pour l'année 2017 de 42 \$.

Lucie Fillion, *trésorière*



L'année 2017-2018 a été une année d'actions, de propulsion. Le Comité de rédaction a travaillé la révision de la charte graphique. Nous poursuivons l'objectif que chaque numéro soit le fruit d'un travail collégial où de plus en plus d'auteurs soient impliqués. *Au fil des ans* doit devenir toujours davantage le lieu d'expression des Bellechassoises et Bellechassoises pour témoigner de leur histoire, de leur patrimoine, de leurs ancêtres et de leurs archives. Après un an, je suis fière du travail réalisé en étroite collaboration avec tous les membres du Comité de rédaction que je remercie chaleureusement, du graphiste Nicolas Godbout et du réviseur René Minot. Je remercie aussi tous les auteurs qui ont collaboré aux numéros portant sur l'« Avenir des églises », « Bellechasse insolite » et le « Temps des sucres ». Il faut aussi souligner la qualité exceptionnelle du numéro spécial sur la « Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours », dirigé par Pierre Lefebvre, au printemps 2017.

Mare-Josée Deschênes, *rédactrice en chef*

- *En trame de fond, l'AGA de la SHB dans la salle communautaire de Beaumont. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2018)*



*Société historique
de Bellechasse*

